Beaurepaire

une commune à bien vivre

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION
JANVIER 2020

Nous vous attendons nombreux aux voeux du maire le 17/1/2020 à 19h au foyer rural de Beaurepaire

Agenda Communal 2020

Janvier :
- 10 et 11 janvier : Tournoi futsal - USBB
- 11 janvier : Portes ouvertes - Ecole Le Petit Prince et Ecole Saint Joseph
- 17 janvier : Voeux du Maire

Février :
- 14 février : Vente de Saucissons - APEEP - Ecole Le Petit Prince

Mars :
- 7 mars : Tournoi futsal - FCB
- 14 mars : Loto - USBB

Avril :
- 10 avril : Vente de Pizzas APEEP - Le Petit Prince

Mai :
- 15 et 16 mai : Collecte de papiers - O'Centre
- 31 mai : Kermesse - Ecole Saint Joseph

Juin :
- 6 et 7 juin : Gala de Danse - Esquisse - (Lycée Jean XXIII)
- 13 juin : Tournoi familial en doublette - Tennis de Table
- 14 juin : Marche gourmande - USBB
- 27 juin : Fête des Ecoles - Ecole le Petit Prince

Juillet :
- 4 juillet : Tournoi 3x3 - Intrépide Volley

Août :
- 29 août : Décasport + feu d'artifice - Comité des fêtes Janvier :

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,
Voilà, comme vous l'avez vu, les travaux des abords du pôle scolaire ont commencé.

C'est un gros chantier qui va apporter beaucoup de perturbations mais qui va transformer le cœur du bourg. Voilà deux ans que nous sommes sur ce dossier, avec une présentation en réunion publique, des ateliers de concertation avec les personnes concernées, des échanges dans la rue et plusieurs esquisses. Même si vous avez été avertis directement dans votre boîte aux lettres, nous avons voulu faire un rappel dans le bulletin. Didier, en charge de ce dossier vous donnera donc des explications plus précises dans les pages qui suivent.

Chaque citoyen est concerné par les transformations opérées dans la commune et chacun ou chacune peut s'impliquer à son niveau. Les remarques sont toujours les bienvenues mais elles doivent être faites dans le respect de chacun. Des erreurs sont possibles, même parfois collectives et même après concertation et échanges mais l'important est d'expliquer la démarche, ce qui a motivé la décision ou le projet. Toute erreur non reproduite est signe d'expérience !

Nous sommes élus pour travailler sur les évolutions de la commune, pour essayer de prévoir l'avenir, d'anticiper les besoins, les difficultés à venir en respectant l'utilisation de l'argent du contribuable mais ce qui doit nous animer en priorité c'est le travail dans le cadre de l'intérêt général, dans un esprit d'équité et de justice. Toutes les décisions et orientations doivent être prises en respectant ces valeurs même si la pression est parfois forte pour aller vite et bafouer certains principes.

En effet, notre commune a des atouts forts et les demandes de construction en sont la preuve. Comme Norbert Baulan vous le dira, la clé des chants 2 est pratiquement toute commercialisée et donc il nous faut lancer une clé des chants 3 pour prévoir l'avenir. Un autre quartier privé verra aussi le jour sur la commune en 2020.

L'intercommunalité va prendre de plus en plus de place entre autres avec la mise en place du PLUIH qui gérera toutes les règles d'urbanisme, d'économie de toutes les communes. Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est aussi un sujet extrêmement important pour notre avenir, pour notre vie, notre environnement et nos enfants et petits-enfants. Ceci devra être fait en transparence et concertation avec la population afin que chacun puisse s'exprimer.

Alors tenez-vous informés, répondez aux enquêtes qui vous sont proposées, participez aux réunions et débats afin de donner votre avis. Chaque individu peut apporter aux débats de société. Bien sûr, tout ne pourra pas être pris en compte et les décisions prises ne conviendront pas à tout le monde mais l'important est d'être acteur.

En mars prochain, une ou plusieurs listes se présenteront devant les citoyens pour les élections municipales et je n'en ferai pas partie.

En effet, après 1 mandat de conseiller et deux mandats de maire (soit 19 ans), j'ai décidé de ne pas me représenter car je ne suis pas favorable aux renouvellements permanents. De plus, je pense qu'un sang neuf est nécessaire et que ceci ne peut être que bénéfique pour la commune.

La fonction d'élu(e) est très enrichissante à tous les niveaux : techniques, intellectuels, relationnels, humains, culturels, sociaux, etc .. Contrairement à ce que nous dit la presse, les élus sont respectés et même s'il arrive quelque fois que nous ayons des mots avec des citoyens, il est très rare qu'il y ait un manque de respect. En tous cas, je ne peux qu'encourager chacun(e) d'entre vous à participer à la vie du bourg et à l'avenir de notre commune.

Une commune sans conseil municipal disparaît et est rattachée à une autre commune par le préfet.

Alors, faisons-en sorte par notre engagement démocratique que les conseillers municipaux continuent d'exister et puissent être de temps en temps le caillou dans la chaussure des instances gouvernementales.
Nous avons un vivier de personnes dynamiques,

inventives, audacieuses à Beaurepaire et le travail en équipe permet à chacun de contribuer à son niveau.

Alors, je tiens à remercier, très sincèrement, toutes les personnes qui m'ont permis de vivre ces années au service de cette commune qui nous a accueillis (ma femme et moi) en 1986.

Je souhaite longue vie à notre commune. Je suis persuadé que les personnes qui seront élues en mars prochain feront leur maximum pour continuer à ce que Beaurepaire soit « Une commune à bien vivre » et je vous invite à nous retrouver aux vœux du maire pour échanger et partager.

Tout le conseil et les employés communaux se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2020 et surtout une très bonne santé pour vous et vos proches.

Jean-Pierre Deniaud

Urbanisme

CLÉ DES CHANTS TRANCHE 1

Ce quartier qui comporte 24 lots, dont 1 « ilot A » de 6 logements, a vu une commercialisation rapide puisqu'aujourd'hui ce sont 21 constructions qui sont habitées.

Malgré tout, 3 lots ne sont toujours pas réservés.
En effet, il semblerait que l'implantation imposée dans le règlement, (des garages dissociés de la construction principale sur les lots 2,3 et 4) soit un frein à la réservation des dites parcelles.

C'est pourquoi, il est prévu une modification du permis d'aménager. Cette modification permettrait aux lots 2 et 3 de construire les garages attenant à la construction principale et au lot 4 de construire le garage soit à l'identique du garage du lot 5 soit attenant à la construction principale.

Une demande est réalisée auprès de l'ensemble des propriétaires de cette tranche afin de valider la modification de ces aménagements.

CLÉ DES CHANTS TRANCHE 2

Dans ce quartier « Clé des chants-2 » de 25 lots dont 1 « ilot B » de 6 logements, il y a :

- 6 constructions sont en cours
- 4 Permis de Construire ont été accordés
- 1 Permis de construire est déposé
- les 14 autres lots sont réservés

Et 31 demandes en cours…

Aussi, une demande de permis d'aménager d'une 3ème tranche est en cours.

PROJET PERMIS D'AMÉNAGER TRANCHE 3

Ce permis d'aménager verra le jour en 2020.

Ce quartier n° 3 comportera 25 lots dont un « ilot C » de 6 à 8 logements.

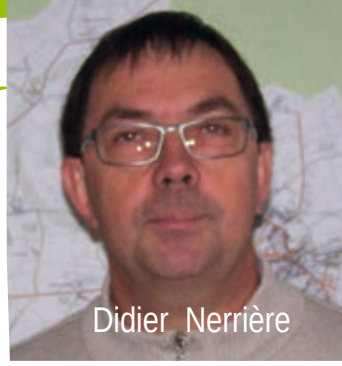

Bâtiments

MODULAIRE DU CENTRE PÉRI-SCOLAIRE

La pose du modulaire et ses aménagements sont à présent terminés.

Un bardage bois extérieur lui permet de s'intégrer parfaitement dans son environnement.

ANNEXE SALLE DE SPORT

Les travaux se sont terminés à la fin du mois de septembre.
Pour ce qui est de la salle de rangement du matériel, chaque association utilisant la salle de sport s'est vu attribuer un placard de rangement spacieux qu'elle a aménagé à sa guise. Cette pièce de 100m2 permet aussi le stockage du matériel plus encombrant (tables du tennis de table, poteaux de badminton, tapis …..)

L'ancienne salle de rangement servira de salle de réception pour les équipes lors des rencontres sportives. Pour la rendre plus accueillante, les anciens placards ont été détruits et l'ensemble sera rafraîchi (isolation, peinture).

La casquette à l'avant de la salle donnera une surface extérieure supplémentaire couverte pour les manifestations plus importantes, en évitant ainsi le montage de stand pour abriter le bar, la friteuse, le barbecue et tout ce qui ne trouve pas sa place dans la salle.
Il nous reste à définir le revêtement du sol (enrobé ou autre) et le système d'accroche des bâches de protection en cas de mauvais temps. Ces travaux seront intégrés au budget 2020.

LES ABORDS DU PÔLE SCOLAIRE

Cela fait déjà plus d'un an que nous travaillons avec le bureau d'architectes «Territoires Partagés» à la mise en forme de ce dossier.
Après de nombreux mois de réflexions et d'échanges, nous sommes passés à la phase active du projet.
La consultation des entreprises a commencé en juin 2019.

Le marché, divisé en 2 lots a été attribué en octobre 2019 :

- lot 1 «terrassement, voiries, captage de surfaces eaux pluviales» Entreprise Charpentier de l'Oie.
- lot 2 «espaces verts, mobilier, maçonnerie» Entreprise CAJEV de la Roche-sur-Yon.

Il faut rajouter les travaux liés à la démolition de la maison et du garage, rue du 8 mai.

Coût global du projet

- Maîtrise d'œuvre «Territoires Partagés» : 23 655,19 €
- Démolition et enduit mur riverain : 31 544,57 €
- Lot 1 «Ent Charpentier» : 688 197,42 €
- Lot 2 «Ent Cajev» : 202 226,24 €

TOTAL : 945 623,42 € TTC

Les travaux ont commencé début décembre par la démolition puis, à partir du 15 décembre, les pelleteuses ont investi l'ancien parking des écoles.
Conscients de la gêne que vont engendrer ces travaux pendant près de six mois et pour vous apporter un maximum d'informations, nous avons décidé de distribuer dans chacune de vos boîtes aux lettres, début décembre, un document rappelant :

- les dates d'interventions
- les différentes phases des travaux
- les accès aux écoles et au foyer rural durant chaque phase
- différents conseils pratiques (accès moloks, passage piéton,….) sachant que nous n'avons pas ces éléments au moment de la mise en page de ce bulletin.

Didier Nerrière

Environnement

Comme nous l'avions annoncé sur le bulletin de juin, la décision sur l'avenir du dépôt de déchets verts communal devait se prendre avant la fin de l'année 2019.

• Puisque l'aire de réception des végétaux n'est pas conforme à la réglementation (pas de plateforme bétonnée et pas de fosse de récupération des jus)
• Puisque la commune n'a pas la compétence pour la gestion des déchets et que nous ne pouvons pas contrôler les apports pendant les heures d'ouverture donc aucune possibilité d'utiliser les végétaux pour du broyage (présence de sacs plastique, pierres……) nous sommes dans l'obligation de fermer définitivement ce site.

La déchetterie de la communauté de communes reste le seul endroit autorisé pour vos dépôts de végétaux.

Pour accompagner les usagers dans ce changement de fonctionnement quelques aménagements ont été effectués sur le site intercommunal :
◆ La benne qui accueille les déchets verts a été rabaissée au niveau du quai pour favoriser le déchargement des végétaux (notamment avec une remorque de voiture) et comme nous sommes sur un site accueillant du public, une barrière de sécurité a été installée.

Pour vous donner quelques idées d'utilisation de vos tailles d'automne, une première journée de broyage organisée par la communauté de communes s'est déroulée le vendredi 15 novembre après-midi à l'atelier municipal.

Principe de la journée :
• les personnes viennent à l'atelier avec leurs branches et branchages.
• les agents passent le produit dans un des broyeurs de la communauté de communes.
• vous repartez, si vous le désirez, avec les copeaux obtenus et vous disposez d'un paillage utile pour vos parterres, plantations ou jardins.

Cette opération était ouverte à l'ensemble de la

population de la communauté de communes.
Une quinzaine de participants sont ainsi repartis avec une remorque pleine de paillage et les conseils d'utilisation avisés de nos agents.
Ce type d'action, avec des retours très positifs, est une première sur notre territoire et sera certainement reconduit à l'avenir.
C'est un excellent moyen pour réduire les apports de déchets verts en déchetterie.

Ce dispositif vient bien sûr en complément de toutes les mesures déjà prises par une bonne partie de la population pour réduire notre impact sur notre environnement (compostage, mulching, plantation pied de mur, paillage …) et quelque soit notre situation (petit logement, balcon, petit jardin, grand terrain) il existe une possibilité d'action.

Horaires d'ouverture de la déchetterie intercommunale de Beaurepaire :

lundi	9h00 - 12h00
vendredi	9h00 – 12h00
samedi	9h00 – 12h00

Voirie

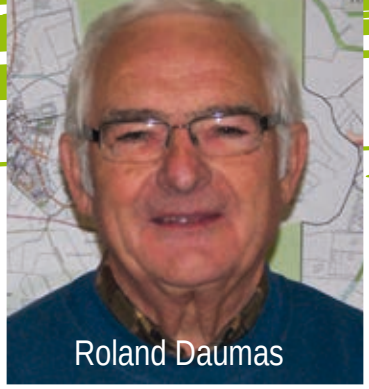
Roland Daumas

Nos actions sur la voirie ont eu pour but de sécuriser ou/et de rénover certains espaces publiques.

C'est ainsi que :
Le parking du périscolaire a été refait en enrobé et plusieurs emplacements de voiture ont été matérialisés au sol.

Quatre virages dangereux (2 aux Chambettes – 2 sur la route de la Seigneurerie), ont été renforcés et délimités par une bordure pour les sécuriser.
Toutes les allées du Lotissement des Alivettes ont été rafraîchies par un sablage.

12 tonnes de points à temps seront nécessaires pour rénover notamment : **la rue des Arceaux** entre le cimetière et l'entrée de la Boiselette, le centre de la Bénétière et divers endroits de la commune.

Le trottoir devant le Comité des fêtes, rue de la promenade a été rénové et mis à niveau, afin de

permettre une meilleure mobilité du matériel.

Une partie de la cour de l'atelier municipal est maintenant plus carrossable du fait d'un aménagement en enrobé. Cela va faciliter l'entrée et la sortie des engins communaux.

Suite à l'obtention d'une subvention de la région, nous avons pu débuter **les travaux PMR** (Personne à Mobilité Réduite) au niveau de l'arrêt scolaire devant le centre de secours, rue de la promenade.

Comme annoncé dans le bulletin municipal de juin 2019, au **chemin de la Coussaie**, le sable a été retiré et remplacé par des gravillons. Un collage avec du point à temps consolidera l'ensemble.

Pour finir, la réfection du **chemin face à l'EHPAD** jusqu'au centre bourg, avec le retour vers la rue du sacré cœur est prévue durant le premier trimestre 2020, afin de faciliter le passage pour les personnes à mobilité réduite.

Enfance, Jeunesse, Ecoles

Patricia Daguisé

CME

Les jeunes du CME ont joué les petits reporters durant cet été. Ils se sont réunis autour de la table, se questionnant sur la fonction de maire, ses avantages, ses inconvénients, etc. Cinquante-trois questions ont émergé de leur imagination débordante. Vingt-et-une questions ont été conservées dans la perspective d'une rencontre avec le maire. Ce dernier s'est gentiment prêté au jeu de l'interview en présence de nos néo-journalistes.

L'expérience a été appréciée par les différents acteurs. Elle pourrait être renouvelée avec les jeunes du CME, mais dans un autre cadre, que l'on garde secret pour le moment.

Le CME a participé au repas du CCAS qui avait lieu le 22 octobre, au foyer rural. C'est dans la convivialité que s'est passé ce repas inter générationnel, avec en animation, un magicien et à la fin de cette journée un loto.

Merci à tous, pour votre participation.

Le vendredi 15 novembre avait lieu les élections du nouveau Conseil Municipal des Enfants : Voici les noms des nouveaux élus : Zoé Bejon, Axel Boivineau, Emie Coutolleau, Elizabeth Gauthier, Alix Liegard, Alban Macé, Lilou Morne, Louca Noel, Jeanne Pineau, Jeanne Taillefesse, Perrine Thomas.

Félicitations à eux !!

CIVISME

Le samedi 17 octobre, avec des élèves de l'école le Petit Prince, de l'école St Joseph, des enseignantes, Dominique Bousseau, notre chef de Caserne des Sapeurs Pompiers, Roland Daumas, adjoint et Patricia Daguisé, adjointe, nous sommes allés à la remise officielle des « Passeports du Civisme ». Les classes de CM2 de la communauté de communes du Pays des Herbiers sont concernées, par ce passeport où plusieurs actions individuelles ou en groupe sont à réaliser : participer à une commémoration, réaliser un don au profit d'une association caritative, passer le permis Internet, parrainer un aîné, participer à

une animation pédagogique, s'immerger au cœur du quotidien des sapeurs-pompiers, visiter un patrimoine et se tester avec le Quizz Prévention Routière. Chaque action est en rapport avec sa commune.

CANTINE

Une commission «menu» s'est mise en place. Une 1ère réunion a eu lieu début novembre avec la municipalité, des parents d'élèves de l'école le Petit Prince et de St Joseph, Restoria et une diététicienne. Cette commission permet d'échanger et valider les menus sur chaque période scolaire.

ANIMATION JEUNESSE

Des activités variées sont venues occuper l'été de nos jeunes beaurepairiens. D'un Escape Game en plein air, en passant par une soirée croque-monsieur, ou le festival international du jeu, et l'habituelle rencontre intercommunale... il y en avait pour tous les goûts. Dans l'ensemble, ils ont répondu présents.

Mission Découverte
Escape Game en plein air - Les Sables d'Olonnes

Les vacances de la Toussaint ont permis de finir les décorations de Noël, commencées en février. Nous avons réalisé plusieurs décorations bientôt visibles sur la commune, avec l'aide du club de l'amitié et notamment Colette et Ferdinand que je remercie ! Cette activité n'était pas la seule au programme. Les jeunes sont également venus supporter le FC Nantes à la Beaujoire, se dépenser lors d'une rando VTT et une course d'orientation, se ravitailler lors d'une soirée lasagnes et jeux, puis, laisser place à leurs envies lors de la journée « Fait ce qu'il te plaît, on ne sait pas où l'on va mais on y va ! ».

Tous les jeunes de la commune peuvent participer aux activités de l'animation jeunesse, à partir de leurs 11 ans !

Pour cela, il vous suffit de m'envoyer un mail à :
jeunessebeaurepaire@outlook.fr

Les plannings des activités sont toujours visibles sur les réseaux ci-contre
Ou sur le site de la commune
Ou sur le panneau d'affichage sur le mur du foyer des jeunes
Ou par mail si vous m'en faites la demande

Pour tout renseignement, contacter Pierre :
par mail : jeunessebeaurepaire@outlook.fr
ou tél. 06 48 74 45 48

Animateur jeunesse Beaurepaire
pierre_animateur_jeunesse
Pierre Animateur Jeunesse

CAMP ADOS

Cet été, les jeunes avaient choisi de retourner à Poupet. Il faut dire que l'on bénéficie de nombreux avantages dans cette vallée. Nous sommes seuls sur l'espace réservé au centre de loisirs car les vacances scolaires ne sont pas officiellement commencées. Nous partons toujours la première semaine de juillet, bénéficiant ainsi plus facilement de la piscine, du canoë, du barbecue, de la proximité du festival de Poupet. Cette année le brevet des collèges est venu changer les plans de certains vacanciers, qui ont malgré tout rejoint le groupe à mi-séjour. La petite trentaine de jeunes participants est repartie ravie de ces vacances ! On remet ça avec plaisir en juillet prochain !

Si vous souhaitez voir le petit film sur ce camp ados, il est accessible sur mon Facebook (faites défiler un peu le fil d'actualité).

Retrouvez l'article
sur Ouest-france.fr >>>

SPORT DÉCOUVERTE ET MULTISPORTS

La saison de sport a repris en septembre avec les enfants de 4-6 ans, 6-9 ans et les jeunes de 9 à 12 ans. Nous sommes désolés pour les quelques personnes qui n'ont pas réussi à inscrire leurs enfants. Chaque année, les places partent très vite et la réglementation est d'un animateur pour 12 enfants. Les jeunes pratiquants sont très motivés, après avoir entre autre découvert l'athlétisme et le rugby, ils leur restent une douzaine de sports à pratiquer !

La pratique est légèrement différente en multisports. Dans la continuité du sport découverte, les séances y sont toutefois plus approfondies au niveau technique et tactique. Comme chaque année, l'idée est de passer d'un sport collectif à un sport individuel en passant par un sport de raquettes et un sport émergent. Cette année nous ferons : Athlétisme - Ultimate - Jeux d'opposition - Foot - Hand - Tennis... ceci toujours de manière ludique et sans compétition !

La Commission et Pierre, animateur jeunesse,

Culture, Animation

France Quintard

BÉBÉS DE L'ANNÉE 2018

Le 26 octobre dernier, nous nous sommes retrouvés à la mairie, avec les familles des bébés de l'année 2018 et avons échangé autour d'un verre de jus de fruits et de petits boudoirs sur cette commune à bien vivre propice aux naissances. En effet, cette année 2018 a vu naître 27 bébés, et vous retrouverez à l'angle de la rue de la Coussaie et de l'impasse des nénuphars, un liquidambar les représentant.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Aprés avoir fait un point avec les associations suite à ce forum, il est ressorti qu'en améliorant la communication et en organisant des animations type «invitation aux nouveaux arrivants», structures gonflables pour les enfants, inscription auprès des associations....un nouveau forum pourrait avoir lieu en 2021. L'intérêt de ce forum serait de faire découvrir nos associations, leurs organisations, leurs animations, leurs projets à tous les beaurepairiens, nouveaux arrivants, jeunes parents, enfants, ados, sportifs, retraités, et à tous ceux que la vie associative et le bénévolat attirent.

MARCHÉ DE NOËL

La population de Beaurepaire a bien répondu à ce 6ème marché de Noël qui s'est déroulé le 8 décembre avec malheureusement moins de commerçants présents qu'attendus.
Le manège MUSICAVELO, qui fonctionne en musique à la force des jambes de Mr Bernard Bouron et de son épouse, le Père Noël, et les balades en calèche ont fait toujours la joie des petits, et le vin chaud et autres dégustations celle des plus grands.
De nouveaux artisans vous ont également présenté leurs bricolage (santons) et/ou leurs spécialités qui n'ont pas manqué d'émoustiller nos yeux et nos papilles, laissant la magie de Noël encore une fois opérer sur chacun d'entre nous.

Et c'est avec un grand plaisir que les commissions Vie Associative, Culture et Animation se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

« COUVERTURE TÉLÉPHONIQUE (ANTENNE DU TERRAIN DE FOOT) .. SUITE

On pensait avoir un cadeau de Noël et bien ce ne sera pas le cas ou pour Noël 2020 !

A ce jour, Orange nous annonce un branchement pour le second semestre 2020 …
Sans commentaires mais beaucoup de colère !!! .. »

BOUCHONS DE L'AVENIR

Au siège de l'ADAPEI, le 12 octobre 2019, à Mouilleron-le-Captif, l'association a reçu une somme de 18 000 €, grâce à la récolte des bouchons dans le département.

Cette somme a été répartie entre 23 bénéficiaires (adultes et enfants), en situation de handicap, tous domiciliés en Vendée.

L'association '' **La bande à Marius** '' de Beaurepaire a reçu un don de 900€ pour un enfant atteint d'une maladie génétique rare.

N'hésitez donc pas venir remplir de bouchons, le cygne se trouvant sur le côté de l'église, près de l'étang.

Merci pour votre participation à cette œuvre de générosité.

Mme Evelyne COULOMMIER, Présidente de l'Association et M. Jean-Pierre AUDUREAU Collecteur des bouchons à BEAUREPAIRE

« UN SAPIN SURPRENANT ! »

Pierre animateur jeunesse vous explique :

Face aux nombreuses remarques suite à l'installation des décos de Noël (pas encore terminées à l'heure où j'écris ces quelques mots), je tiens à vous apporter quelques précisions.

Ces décos de Noël ont été réalisées dans le cadre de l'animation jeunesse par des jeunes de 11 à 14 ans (majorité de 11-12 ans). Ils se sont bougés dans un seul but : décorer leur commune. Mais pas n'importe comment... à partir de récupération ! Ils sont notamment allés chercher des palettes qu'ils ont récupérées, poncées, dépointées, peintes.

- Ce projet s'est fait en se souciant de l'environnement.
- Ce projet s'est fait pour éviter d'abattre un sapin naturel... plutôt important de nos jours.
- Ce projet s'est fait par des jeunes investis pour leur commune.
- Ce projet s'est fait en lien avec le club de l'amitié, permettant un échange intergénérationnel.
- Ce projet a permis aux ados de la commune de manipuler : scie sauteuse, machine à coudre, pinceau, visseuse, marteau, pince pour déclouer, etc... les sensibilisant au bricolage avec des matériaux de «récup».

Certes, le sapin de votre commune n'est peut-être pas le plus beau du canton, mais il est certainement celui qui a transmis le plus de valeurs aux jeunes participants... et rien que pour ça, vous pouviez l'aimer ce sapin !
Nous vous remercions pour votre compréhension !

Pierre, le foyer des jeunes, le club de l'amitié.

TERRAIN MULTISPORT

Vous l'aurez sans doute remarqué, le terrain multi-sport proche des écoles et du foyer des jeunes, a été pris d'assaut par nos jeunes depuis son ouverture en avril 2018.
Aussi, suite au retour de riverains, et pour protéger les établissements proches, il nous a semblé opportun de fermer le terrain en hauteur par un filet et d'installer également des consignes d'utilisation.
En effet, nous rappelons que **l'utilisation du parc se fait sous la responsabilité des parents, les enfants se doivent de respecter le matériel mis à leur disposition et les horaires d'utilisation.**
Il était important pour le conseil municipal que ce terrain soit installé en plein bourg pour faciliter son accès, toutefois, cela doit se faire dans le respect de chacun afin de préserver la tranquillité et la sérénité des riverains. Un ballon en feutrine a été mis à disposition pour limiter les nuisances sonores.
Nous vous remercions donc, chers parents, d'expliquer et de sensibiliser vos enfants à l'utilisation de cet espace de jeux.

EHPAD LES HIRONDELLES

Les résidents «des Hirondelles» vous donnent des nouvelles.

Après l'été et ses activités de plein air, nous entamons l'automne tranquillement.

Mme Jousset, directrice de l'EHPAD, est de retour suite à son congé maternité. Nous remercions vivement M. Grillard, directeur des Landes Génusson, pour son investissement et son accompagnement lors des 6 derniers mois.

La saison estivale ayant été très ensoleillée, nous avons profité pleinement des balades hebdomadaires aux alentours de la structure.

Chaque année, nous pouvons compter sur un petit groupe de bénévoles mesnardais pour nous accompagner lors de ces après-midi !

La journée organisée au Puy du Fou a été appréciée des résidents et des accompagnateurs ! Le beau temps et la bonne humeur étaient au rdv. C'est un bonheur de voir ou revoir les spectacles proposés !

Nous avons reçu les familles avec plaisir lors du « goûter des familles » et des « Portes Ouvertes ». Ces moments sont toujours riches en gaieté, bonne humeur, et …en émotions ! Merci aux familles, au personnel et aux bénévoles pour leur participation et leur collaboration à ces jours de fête.

Pour les semaines, les mois à venir, des rencontres et des animations se préparent. Notamment des temps avec les enfants et le club de Beaurepaire, diverses sorties, etc... Nous pensons dès à présent à la préparation des fêtes de fin d'année, en effet, celles–ci arrivent à grands pas ! Elles vont s'organiser autour d'animations variées : chants, contes, repas de fête…

Merci aux bénévoles qui interviennent chaleureusement auprès des résidents tout au long de l'année. Merci au personnel de l'EHPAD pour leur participation et leur adaptation lors d'événements importants, comme les portes ouvertes par exemple, c'est un beau travail d'équipe ! Merci aux personnes qui nous aident dans nos démarches et nous soutiennent pour avancer.

Pour terminer cet article, voici un poème plein d'émotion et de sincérité.

« Se souvenir des belles choses

Mamie est malade. Elle a cette maladie indéfinissable. Cette chose qui se métamorphose selon les jours, les heures, les minutes. Aujourd'hui, Mamie va bien. Demain, elle ira peut-être mieux. Et les jours d'après on verra bien. Mais on le sait : Mamie est joyeuse.

Mamie est malade. Et nous aussi. Mamie rit. Je pleure. Mais Mamie oublie. Tout. Rien. On ne sait pas. Elle oublie partiellement. Puis définitivement. Et ça revient. Et ça repart. Lundi elle se souvient. Elle est heureuse. Mardi elle oublie. Elle est heureuse. Mercredi on verra bien. Mais on le sait : Mamie disparaît. Son esprit s'évapore. Jour après jour. Heure après heure. Minute après minute. Mais Mamie est là : vivante.

Lundi je vais voir Mamie. Mardi une Dame. Mercredi je verrais bien. Mamie a un coeur, il bat. Mamie se souvient : je suis sa petite fille. La Dame a un coeur, il bat. Mais la Dame ne se souvient pas : je n'existe pas. Et mercredi on verra bien. J'ai peur de ce jour où Mamie m'oubliera.

J'ai peur de la Dame : Al Zheimer »

FOYER RURAL DE BEAUREPAIRE TARIF 2020

Quelques petits rappels
Les demandes des disponibilités des salles du foyer rural s'obtiennent par téléphone et non pas au domicile de la personne en charge des réservations.

La réservation s'obtient par :
- la signature du contrat de location, qui se fera au foyer rural sur rendez-vous
- la remise du chèque de la location, de la caution et le chèque caution ménage

PERMANENCES :

- Lundi de 10 h 15 à 11 h 45 et de 18 h à 19 h
- Mardi de 18 h à 19 h
- Jeudi de 10 h 15 à 11 h 45 et de 18 h à 19 h

TÉL. 07 88 76 62 83

Il n'y aura pas de prise de location en dehors des heures de permanences.
Pour les pots d'au revoir (sépulture), en dehors des heures de permanences, contacter le 02 51 67 06 45
Contacter **une dizaine de jours** avant votre location **Mr/Mme DAGUISÉ au 02 51 67 06 45**, pour la remise des clefs et l'état des lieux.

ACTIVITÉ	PETITE SALLE	GRANDE SALLE	DEUX SALLES
Non lucratif	95 €	180 €	215 €
Lucratif	150 €		
Ménage	30 €	60 €	90 €
Utilisateurs extérieurs à Beaurepaire	110 €	200 €	250 €
Vin d'honneur	120 €		
Pour les pots d'au-revoir (sépulture),.....	60 €		

Vous trouverez ci-contre notre nouveau logo. Merci à David Baudin pour son aide.

Au mois d'août, durant toute une matinée, des bénévoles sont venus nettoyer les 40 tables du foyer rural. Nous les remercions vivement de leur participation.
Nous avons constaté qu'il y avait beaucoup de saleté, de traces, en dessous des tables, ainsi que du scotch. Ci-dessous quelques photos !!

Malheureusement, au mois d'octobre, nous avons pu voir cela. Nous déplorons que lors des locations, les tables ne soient pas nettoyées correctement dessus et aussi en dessous. Si cela devait se reproduire, lors de l'état des lieux, nous serons dans l'obligation de faire ressortir toutes les tables pour vérifier le nettoyage.

Et voilà le résultat !! Avec beaucoup «d'huile de coude» et de persévérance pour enlever les taches et les scotchs.

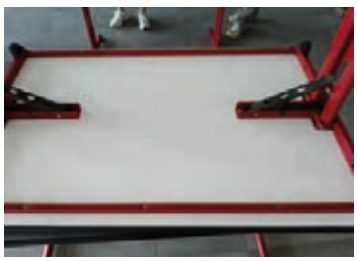

Les plafonds et l'éclairage des 2 salles du foyer rural ont été refaits. Nous remercions la municipalité pour ces travaux.

Bonnes fêtes de fin d'année.
Les membres du Foyer Rural,

Ecole Saint Joseph

Année scolaire 2019-2020 ?

PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE SAINT JOSEPH

Votre enfant est né(e) en 2017 ou en 2018 et fera ses premiers pas en maternelle à la rentrée prochaine, vous êtes nouvellement arrivés sur la commune, ou bien vous voulez tout simplement connaitre notre école...
L'équipe éducative vous invite aux PORTES OUVERTES qui auront lieu le :

SAMEDI 11 JANVIER, de 10h00 à 12h00.

A cette occasion, nous vous présenterons l'école, ses locaux, ses projets... Les parents de l'OGEC, de l'APEL et les parents délégués seront également présents pour partager avec vous leur vécu.

A très bientôt !

Si vous ne pouvez être présent lors de cette matinée, mais que vous souhaitez avoir plus de renseignements sur l'école, n'hésitez pas à contacter Mme TRAVERT Emmanuelle, chef d'établissement au 02-51-67-10-42.

Une année autour des défis !

Cette année, les 189 enfants de l'école Saint Joseph vivront une année remplie de défis (défis culinaires, sensoriels, tactiles lors de la semaine du goût, défis sportifs, défis inter-classes...). L'objectif sera de nous préparer au grand défi des 10 jours sans écrans qui aura lieu fin mars-début avril. Une conférence sur ce même thème sera organisée par l'APEL le mardi 10 mars 2020. De beaux moments de partage et de convivialité en perspective !!

Consultez notre site www.beaurepaire-stjoseph.fr

APEL :

ELECTIONS DU NOUVEAU BUREAU :

Présidente : Nadège DUCHENE
Vice-présidente : Audrey HUMEAU
Trésorière : Élodie GUICHETEAU
Vice-trésorière : Maryse GAUTIER
Secrétaire : Pauline RIMBAUD
Vice-secrétaire : Nathalie RAUD

Nous remercions chaleureusement Julien MEUNIER et Christophe GIRAUD pour leur investissement et leur bonne humeur durant plusieurs années.
Nous sommes ravis d'accueillir Lucie MORISSET au sein de l'association.
Bienvenue à elle !

OGEC :

ELECTIONS DU NOUVEAU BUREAU :

Présidente : Flavie ANNEREAU
Vice-président : Marie DENIAU
Trésorière : Mélanie GREGOIRE
Vice-Trésorière : Coralie ARNAUD
Secrétaire : Dorothée BONNET
Vice-Secrétaire : Magali COUTAUD

Plusieurs membres investis depuis de nombreuses années dans l'OGEC nous quittent cette année. Nous tenions donc à remercier chaleureusement Manu ARTARIT qui a notamment œuvré longtemps à l'organisation de la kermesse, Stéphanie HERBRETEAU, pour son implication dans la gestion du personnel et Roland PERRIN et Sébastien RIVIÈRE pour leur investissement dans les différents événements. Nous souhaitons la bienvenue à Justine Bigeard et Nicolas JOBARD qui intègrent l'équipe. Plusieurs autres membres sont sur le départ, nous en profitons donc pour lancer un **APPEL AUX BÉNÉVOLES, SANS QUI L'ÉCOLE N'EXISTERAIT PAS**. Nous nous réunissons 1 fois par mois pour faire le point sur la gestion administrative et financière de l'école, l'accompagnement des ASEM, l'entretien des locaux, etc... et en commission pour l'organisation des 2 événements phares de l'année : le week-end structures gonflables et la kermesse... **toujours dans la convivialité !**
Tous les volontaires sont donc les bienvenus, les missions sont diverses et nous avons besoin de renfort rapidement pour venir étoffer l'équipe. Mettre un peu de vos compétences au service de l'OGEC, c'est améliorer le quotidien de nos enfants et diminuer les coûts de rétribution ! N'hésitez pas à venir nous voir en réunion (les prochaines ont lieu le 9.12 et le 20.01 à 20h15 salle des maîtres à l'école) ou envoyer un mail à beaurepaire.ogec.stjo@gmail.com, si vous souhaitez nous rejoindre.

LOCATION DE LA COUR ET DU MATÉRIEL :

Pour les réservations de la cour, nous vous remercions de vous adresser à :
Mickaël MORNE - 06 06 61 52 96

LOCATION DE COSTUMES :

Particuliers, écoles, association, vous pouvez louer des costumes d'enfants et d'adultes. Consultez le blog :
www.costumesdebeaurepaire.skyrock.com

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année ! Belle année 2020 !

« L'eau et le jardin » c'est le projet des Petits Princes pour cette année scolaire !

Chacune des classes de l'école va mettre en place un élevage (escargots, phasmes, papillons et gendarmes) et utiliser le jardin pédagogique de l'école.
Afin d'embellir l'école, les élèves de toutes les classes ont planté au cours du mois de novembre des bulbes dans des jardinières posées sur les rebords des fenêtres et dans le jardin.

Dans la classe de GS-CP, les élèves ont découvert un élevage de phasmes (insecte se confondant avec des branches). Pendant cette année, ils vont les observer, les découvrir afin de faire leur carte d'identité.

- Rencontre endurance -

Début novembre, les élèves de la GS au CM2 ont passé leur brevet de course longue. Le mardi 12 novembre, ils se sont rendus à la rencontre "Course longue" au stade de Mortagne-sur-Sèvre afin de se mesurer aux autres élèves des classes du secteur.

- Devoir de mémoire pour construire la paix -

Les élèves de CM1 CM2 ont remporté le 1er prix départemental du concours organisé par l'ONAC (Les Petits Artistes de la Mémoire) et du Comité d'entente (Mémoire des Combattants) grâce à leur carnet sur un poilu beaurepairien Auguste Bossard.
Tout a commencé avec la préparation du 11 novembre. Au préalable, nous avons abordé La Grande Guerre par des documents (photographies, lettres, films, livres…). Les élèves ont ensuite réalisé une gerbe de bleuets qu'ils ont déposée lors de la Commémoration. Toute la classe a assisté à la cérémonie, à la montée des couleurs, au dépôt de gerbes et a chanté le Chant des Partisans.

Les élèves ont été très investis lors de cette préparation et de la commémoration. Par conséquent, ils ont souhaité participer à ce concours. Ils sont allés visiter l'exposition La Vendée, de la Grande Guerre à la Paix, à l'Historial ainsi que celle réalisée par les élèves de 3è du collège Jean Rostand.
Notre intérêt s'est porté sur le soldat Bossard Auguste car une élève de l'école nous a rapporté une lettre annonçant le décès de son ancêtre à la mère de celui-ci. A partir de ce moment-là, nous avons entrepris tout un travail de recherche autour de ce Poilu, mort pour la France. Nous avons consulté plusieurs sites internet (fiches militaire, registres matricules, généalogie…). Nous avons aussi retrouvé le parcours du 64è Régiment d'Infanterie et retracé les batailles auxquelles avaient assistées notre Poilu. Les élèves ont alors imaginé ce que pouvait vivre Auguste Bossard. Ils ont écrit un journal de guerre ainsi que les lettres qu'il pouvait envoyer ou recevoir.

- Direction le cinéma ! –

Dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'information, la classe de PS/MS participe au dispositif national « Ecole et cinéma ». L'objectif est de développer l'esprit critique des jeunes spectateurs, de former leur regard, de leur faire découvrir en salle des films méconnus ou des œuvres du patrimoine, de leur faire acquérir et pratiquer un langage artistique. Les élèves se rendront deux fois au cinéma des Herbiers.

Préparation de la rentrée 2020

PORTES OUVERTES ET RENSEIGNEMENTS

Samedi 11 janvier de 10h à 12h

Pour découvrir l'école, pour obtenir des renseignements, pour inscrire votre enfant, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de la directrice Mme GRIFFON au 02.51.66.28.45

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES ECOLE LE PETIT PRINCE

Après 2 mois de vacances, les 92 enfants et l'équipe enseignante ont été heureux de retrouver leur nouvelle école.
Le thème de cette année scolaire est **« le jardin »**.

Jus de pommes
Le 12 octobre s'est déroulée notre traditionnelle journée « jus de pommes ». Nous avons embouteillé plus de 1000 litres. Merci aux familles qui ont participé à l'embouteillage et à celles qui ont commandé du jus de pommes pour nous aider à financer des actions pour les enfants.

Goûter de Noël :
Pour fêter la fin de l'année, l'APEEP a offert un goûter le 20 décembre et au retour des vacances un livre à chaque enfant.

Les dates à retenir :

- Portes ouvertes le 11 janvier 2020
- Vente de saucissons vendredi 14 février 2020
- Vente de pizzas vendredi 10 avril 2020
- Fête de l'école samedi 27 juin 2020

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2020 !

Les membres de L'APEEP

ACCUEIL DE LOISIRS DE BEAUREPAIRE

BUREAU

Le conseil d'administration est composé :

- Co-présidentes : Hélène COUTOLLEAU
  Emilie Morne
- Trésorière : Isabelle TOULANT
- Secrétaire : Sandrine HERAUD
- Membres du bureau : Adeline LEFAUCHEUR, Céline BELLANGER, Christelle DANION et Audrey MARTINEAU.

Nous remercions Audrey Meunier (précédente présidente de l'association) pour le travail effectué pendant plusieurs années.

Toutes les volontés sont les bienvenues, n'hésitez pas à vous faire connaitre.

EQUIPE ET ANIMATIONS

L'accueil de loisirs de Beaurepaire assure le fonctionnement et la gestion de 2 services :

- ACCUEIL PERISCOLAIRE, avant et après l'école (6h45-9h/16h45-19h15)
- ACCUEIL DE LOISIRS, les mercredis et les vacances scolaires (6h45-19h15)

Voici notre équipe d'animation depuis la rentrée de septembre.

De gauche à droite : Emilie, Betty, Marie et Aurélie (La Directrice). Absente sur la photo : Céline

Les activités proposées sont variées et un programme pour les mercredis est disponible au centre.

Pour les petites vacances un tract vous est transmis via les écoles ce qui vous permet de prendre connaissance des diverses animations. Les programmes d'activités, photos et vidéos sont à retrouver sur notre compte Facebook « Accueil de loisirs O'Centre ».

Voici quelques activités proposées lors des dernières vacances de la Toussaint.

Sortie à la Folie Finfarine

Paint Ball au centre

Sortie au Zoo de Mervent

Initiation Musique

Défilé d'Halloween

Journée Pêche

MANIFESTATIONS

• Gâteau BIJOU : Une vente de gâteaux BIJOU sera organisée à Pâques, les bons de commandes seront dans les cartables et disponibles à l'accueil de loisirs. En 2019, grâce à votre mobilisation 515€ avaient été récoltés.

• Vente de saucissons : Une vente de saucisson sera organisée en Juin 2020, les bons de commandes seront dans les cartables, à la Boulangerie et au Café des Sports. En 2019, grâce à votre participation un bénéfice de 750€ avait été réalisé.

• Collecte de papiers : Pour l'année 2020 nous avons un objectif : BATTRE LE RECORD DE 2019, 9.580T (bénéfice de 574.80 €). Alors à vous de jouer et surtout de stocker. Vous pouvez commencer dès maintenant !
Pour cela nous vous attendons nombreux le 15-16 Mai avec vos sacs, brouettes, coffres, remorques, camions…

Ces manifestations nous permettent d'investir dans du nouveau matériel (tables, chaises, jeux extérieurs, toiles de tentes…) et financer le transport des sorties.
Alors **MERCI A TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION !**

RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement concernant l'accueil périscolaire et de loisirs, vous pouvez contacter :

- Aurélie BELLANGER, directrice, au 02 51 66 67 85 ou à l'adresse mail : peribeaurepaire@hotmail.fr
- Emilie MORNE/Hélène COUTOLLEAU, co-présidente de l'association.

Toute l'équipe des bénévoles, les animatrices vous souhaitent de très joyeuses fêtes de fin d'année et une très belle année 2020 !

ESQUISSE

DANSE MODERN/JAZZ BEAUREPAIRE

Les cours de danse modern/jazz ont repris début septembre avec notre professeure : Sophie CHAUVIN, les mercredis et vendredis soirs, pour le plus grand plaisir de nos 90 élèves, adultes et enfants. Notre salle de danse prend forme petit à petit : des miroirs ont été installés par la mairie récemment, un cadeau de Noël avant l'heure !

Nous avons proposé samedi 19 octobre dernier, des stages danse, pour la deuxième fois cette année : atelier parent/enfant, hip-hop et renforcement musculaire. Que des retours positifs, merci à tous les participants ! Nous mettons en place d'autres actions en cette fin d'année, afin de récolter des fonds pour l'association, telles que la vente de chocolats pour Noël en partenariat avec Albert Chocolatier, ainsi que des tee-shirts qui seront proposés aux élèves prochainement.

Cette année, le gala de danse aura lieu samedi 6 et dimanche 7 juin 2020 à l'amphithéâtre du lycée Jean XXIII aux Herbiers.

Une nouvelle bénévole nous a rejoint à la rentrée, Adeline Rouault. Nous comptons actuellement 8 membres au sein de notre association et nous recherchons toujours de nouveaux bénévoles pour que notre association puisse perdurer. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Vous pourrez retrouver toutes les informations utiles concernant l'association (location de costumes, tarifs, photos des galas...) **sur notre site internet à l'adresse suivante :**
www.esquissebeaurepaire.wordpress.com

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, contactez-nous par mail :
esquisse.association@gmail.com

Joyeuses fêtes de fin d'année !
Le bureau « Esquisse »

TENNIS DE TABLE BEAUREPAIRE

Et de Quatre !
Le Tennis de Table Beaurepaire entame sa quatrième saison avec 2 équipes Adultes (D1, D5) et 2 équipes jeunes qui évoluent en cadets et juniors. Avec 37 inscrits (dont plus de 25 jeunes) notre club reste constant au niveau effectif, et poursuit ses objectifs sportifs :

- Maintien en D1
- Création d'une D4 en y intégrant les jeunes pour une montée en D3

«Venez partager la vie de club», nous vous transmettrons notre passion avec l'organisation d'un tournoi familial sous forme de doublette le samedi 13 juin 2020, afin de partager des moments conviviaux.

N'hésitez plus, rejoignez-nous, venez-vous essayer à ce sport passionnant.
De 7 ans à 77 ans, ce sport est ouvert à toutes et tous.

Vous pouvez nous contacter via notre site
www.ttb85-11.webself.net
Ou par mail tt.beaurepaire@yahoo.fr

Les entraînements sont organisés au Gymnase de Beaurepaire :

Jeunes : le mercredi de 18h30 à 20h puis le vendredi de 18h à 19h30
Adultes : le vendredi de 19h30 à 21h

- **Le Président,** Denis HERAUD
- **Le Trésorier,** Christophe BERGERET
- **Le Secrétaire,** Davy PORTAUD

Bonnes Fêtes de fin d'année !

LES PINGOUINS

La randonnée annuelle a eu lieu le dimanche 13 octobre dernier sous un très beau temps. La fréquentation a été satisfaisante avec 666 inscrits (400 marcheurs, 179 VTT, 35 VTC et 52 cyclos) en hausse par rapport à l'année dernière (585).

Les membres du bureau tiennent à remercier tous les adhérents, bénévoles, sponsors, partenaires et propriétaires de terrains privés pour leur contribution à l'organisation d'un tel événement sans qui cela ne serait pas possible.

Le club des pingouins du 2 roues compte cette année 25 adhérents environ dont 8 membres du bureau.

La prochaine assemblée générale aura lieu en janvier 2020. Le renouvellement des adhésions aura lieu lors de celle-ci. Si vous êtes intéressés pour rejoindre notre club, cela sera l'occasion de le faire. Vous pouvez également vous renseigner auprès d'un membre du bureau ou auprès du bar des sports.

L'adhésion au club des pingouins du 2 roues donne droit au remboursement partiel par le club des randonnées de la région.

Le club des pingouins vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

- **Président :** Christian BOURASSEAU (Mail : christian.bourasseau@wanadoo.fr)
- **Vice-président :** Jean-Michel PAVAGEAU
- **Secrétaire :** Françoise PELLETIER (Mail : francoise.pelletier9@wanadoo.fr)
- **Trésorier :** Toussaint BALDACCI
- **Membres :** Lionel RORTAIS, Patrice LIARD, Jean-Claude PRINEAU, Jacques BOUHIER.

BADMINTON BEAUREPAIRE

Le club de badminton démarre la nouvelle saison 2019/2020 avec environ 40 adhérents.

L'assemblée générale ayant eu lieu le vendredi 30 août 2019 a laissé place à quelques changements: Tanguy Boudaud, Simon Charbonneau, Yoann Lorit et Marie d'Aubert nous ont rejoints au sein du bureau en tant que membres actifs.

Nous en profitons pour remercier Nadia Chupin et Fréderic Gautier pour leur participation durant ces dernières années.

Notre tournoi du vendredi 27 septembre 2019 a affiché complet !

Si vous voulez venir taper le volant, n'hésitez pas à contacter Julien Gourmaud au 06.79.06.32.00

COMPOSITION DU BUREAU :
- **Président :** Julien Gourmaud
- **Vice-Présidente :** Nathalie Houdaille
- **Trésorière :** Angèle Artarit
- **Secrétaire :** Guénaëlle Boudaud
- **Membre Actifs :** Tanguy Boudaud, Yoann Lorit, Marie d'Aubert, Simon Charbonneau

FUTSAL CLUB DE BEAUREPAIRE (FCB)

Après 4 ans d'existence, l'association du Futsal Club de Beaurepaire (FCB) maintient son effectif et rassemble encore cette année 25 licenciés seniors trentenaires essentiellement de Beaurepaire, Bazoges-en-Paillers et des Herbiers. Elle a toujours pour but la pratique du football en salle au niveau loisir. Les séances d'entraînement ont lieu tous les mardis soirs de 18 h 30 à 20 h 30. Les entraînements se déroulent toujours dans la bonne humeur mais aussi dans le respect de nos valeurs : plaisir, engagement, émulation, esprit d'équipe, respect du jeu et de l'adversaire.

La saison 2019-2020 s'annonce sous les meilleurs auspices. Les licenciés font preuve d'assiduité lors des séances hebdomadaires. Par ailleurs, le FCB participe à des tournois de futsal comme celui de Chambretaud en novembre 2019. Il disputera également un championnat loisir en partenariat avec les clubs de Chambretaud, Chavagnes-en-Paillers, Chantonnay et Sainte-Cécile.

L'équipe du FCB un soir de match contre Chavagnes-en-Paillers (octobre 2018)

Le FCB organisera à Beaurepaire son 2ème tournoi de futsal le samedi 7 mars 2020.

Venez nombreux ! Renseignements et inscriptions des équipes : futsalbeaurepaire@outlook.fr

Des membres de l'association un soir d'entrainement (novembre 2019)

INTRÉPIDE VOLLEY

Pour cette nouvelle saison nous repartons avec 3 équipes (31 joueurs), à la suite de la première phase de tournoi les équipes sont réparties en trois poules pour Beaurepaire, deux équipes en élite et la troisième en honneur.

Les filles, fortes de leurs victoire en Challenge de Vendée remettent leur titre de championne de Vendée en jeu ! Il y aura également une équipe masculine de Beaurepaire engager pour ce challenge.

Comme tous les ans, vous pouvez d'ores-et-déjà réserver :

le samedi 4 juillet 2020 pour le tournoi 3X 3 de Beaurepaire.

Pour tout renseignement :
volley.beaurepaire@gmail.com
ou Fréderic Brizard : 06-70-79-51-38.

BASKET BEAUREPAIRE

Qui veut nous rejoindre et faire du basket pour son plaisir ?

Nous, l'équipe de Basket Loisir mixte de Beaurepaire lançons un appel à tous ceux qui souhaitent pratiquer ce sport en toute convivialité, le mercredi soir.

Et oui, il y a toujours du basket à Beaurepaire, une équipe loisir qui subsiste au sein de votre village, composée de femmes et d'hommes pas uniquement de Beaurepaire, mais tous animés par une envie de titiller le ballon dans une ambiance des plus décompressantes, mais nous avons besoin de renfort.

Ces derniers temps, nous avons perdu des joueurs et nous cherchons à recruter pour renforcer notre équipe.

Quel profil faut-il avoir ? Peu importe votre âge, votre sexe, votre niveau, nous recherchons juste des personnes qui aiment le basket et qui aiment le pratiquer dans une bonne ambiance.

Nous nous entraînons les mercredis soirs à la salle de sport de Beaurepaire, de 20h à 22h, et nous avons également des matchs amicaux prévus sur ces créneaux ou sur ceux de nos adversaires. Pas de prise de tête donc avec des matchs le week-end puisque les nôtres sont en semaine.

Si le coeur vous en dit, vous êtes les bienvenus, même en cours d'année ou juste pour un essai. Vous pouvez contacter notre président M. Mickaël RIGAUDEAU au 06 47 22 50 23, ou nous suivre sur notre groupe Facebook «Basket Loisir Beaurepaire».

A bientôt !

USBB

Pour cette saison 2019-2020, pas de changement au sein du bureau, l'équipe est repartie au complet.

LE BUREAU 2019 / 2020 :
- **Coprésident :** Sébastien Barreteau
- **Coprésident :** Anthony Rézeau
- **Vice-président :** Jérémy Godet
- **Secrétaire :** Damien Pluchon
- **Vice-secrétaire :** Mathéo Hoarau
- **Trésorier :** Guibert Maxime
- **Vice-trésorier :** Julien Goulet

- **Membres :** Johann Liard, Cécile Jeannière, Julien Dahéron, Maxime Villeneuve, Eric Petiteau, Jean-Marie Bazireau, Aurélien Bidaud, Thibaud Moulin, Sébastien Germain, Flavien Bolleteau, Virginie Germain, Christophe Juvigny, Christophe Lévin, Christophe Baudry, Alexis Jobard, Jean-Jacques Bolleteau.

EFFECTIFS :
- **U7 :** 18 joueurs
  Educateur : Christian Loiseau
- **U8/U9 :** 34 joueurs
  Educateur : Sébastien Germain
- **U10/U11 :** 22 joueurs
  Educateur : David Chauveau / Olivier Noël
- **U12/U13 :** 26 joueurs
  Educateurs : David Chauveau / Maxime Bonnin
- **SENIORS :** 56 joueurs
  Entraineur : Jérémie Lardeux
- **LOISIRS :** 23 joueurs
  Responsable : Christophe Baudry
- **ARBITRES :** Yohan Laborieux, Evan Grolleau et Kevin François qui vient d'obtenir son diplôme d'arbitre le 26/10/2019. Félicitations Kevin.

GROUPEMENT DE JEUNES :

Pour les catégories U15 et U18, nous entamons la 3ème année du groupement de jeunes avec les communes de Saint Fulgent et Saint André Goule d'Oie.

U14/U15 : 66 joueurs
Educateur : David Chauveau
U16/U17/U18 : 48 joueurs
Educateur : Bertrand Renelier

Vu le nombre important de U14-U15, nous avons décidé d'engager une 4ème équipe pour la suite de la saison. Les personnes de l'USBB référentes au sein du groupement sont Alexis Jobard et Eric Petiteau.

MANIFESTATIONS :

Notre 5ème tournoi de jeunes U11/U13 s'est déroulé le samedi 19 Octobre 2019 au stade de Beaurepaire où 32 équipes étaient à nouveau réunies. Merci à tous les bénévoles qui ont participé au bon déroulement du tournoi.

- Vendredi 10 Janvier 2020 (à 20h): tournoi futsal loisirs, salle de sports Beaurepaire
- Samedi 11 Janvier 2020 (9h-17h00): tournoi futsal U10-11, salle de sports Beaurepaire
- Samedi 11 Janvier 2020 (17h-0h00): tournoi futsal inter-associations salle de sports Beaurepaire
- Samedi 14 Mars 2020: loto, salle de sports Beaurepaire
- Dimanche 14 Juin 2019 : marche gourmande, départ de Bazoges
- Vendredi 19 Juin 2019 : assemblée générale à Bazoges

.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.
Vive l'USBB

SAISON 2019/2020

Cette année, le club a engagé un éducateur diplômé pour les catégories U11 et U13. Il s'agit de David Chauveau, titulaire du Brevet de Moniteur de Football. Nous avons aussi accueilli 4 nouveaux jeunes dans l'équipe de Sébastien Germain, U8 / U9 : Lucien Ratier, Paulin Pineau, Gabin Limouzin et Tom Guitton, en plus de Valentin Retailleau qui était déjà présent la saison dernière. L'objectif de l'USBB est de continuer la formation de jeunes éducateurs pour encadrer les joueurs de demain. Pour les seniors, Jérémy Lardeux a démarré sa 4ème saison au sein du club. Il est accompagné de Rodolphe Gaborit et Eric Badreau pour l'équipe B, Antoine Chenu et Maxime Brosset pour l'équipe C.

Nous profitons aussi de ce bulletin pour passer un petit message. Nous invitons tout le monde à encourager, féliciter, respecter les arbitres, les adversaires, les éducateurs et toutes les personnes qui donnent de leur temps pour le football.

A noter que nous sommes en permanence à la recherche de dirigeants, éducateurs, arbitres ou toute autre personne qui peuvent nous aider au bon fonctionnement de l'USBB. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas, venez nous rejoindre en contactant S.Barreteau au 0676915800 ou A. Rézeau au 0619657284.

Nous tenons à remercier tous nos partenaires qui nous accompagnent tout au long des saisons et lors de nos manifestations.

Merci aussi à tous les bénévoles et parents qui œuvrent pour le club : encadrer nos équipes de jeunes et seniors (semaine et/ou week-end), arbitrer, entretenir les locaux, aider sur les manifestations, etc...

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site du club www.usbb.fr

CLUB DE L'AMITIÉ

Pour commencer ce petit mot, que dire des actions du club des aînés, si ce n'est que ce sont les mêmes que l'année précédente et depuis la parution du mois de juin : repas de la commune et goûter de noël et nos habituelles animations du lundi, mardi, jeudi : remue-méninges, jeux, marche, danse et belote, boules ou palets.
Pour l'année 2020, tout cela va continuer en souhaitant nous retrouver plus nombreux.

DEUX SORTIES SONT PROGRAMMÉES :

1-Visite centre TRIVALIS à La Ferrière Mardi après-midi 25 février 2020

Une visite de ce centre de tri, qui nous fera connaître où vont nos déchets déposés dans les moloks et qui nous rappellera la complexité du tri. La visite est gratuite et vous pouvez emmener les enfants ou toute autre personne.
Inscriptions auprès des membres du club.
Le départ est prévu parking du club à 14 h en covoiturage

2-VOYAGE en Bretagne chez Marie GUERZAILLE 28 et 29 mai 2020.

Un déplacement sur deux jours : visite de Trentemoult, du parc de la Brière et accueil à la ferme le 1er jour. Le lendemain, balade en petit train, déjeuner-spectacle.

Pour compléter cet article qui nous paraissait un peu court, une réflexion nous est venue.

Le souhait des aînés «Club de l'Amitié», est de transmettre ce qui reste de nos souvenirs à nos enfants, petits-enfants et à tous ceux qui veulent connaître l'évolution de notre commune de BEAUREPAIRE : à ceux et celles qui ont leurs racines et, aussi, aux autres aujourd'hui plus nombreux, qui y partagent leur vie.

Déjà, les vingt premières années de ce vingt et unième siècle se sont écoulées, et que peut-on vous dire en cette fin d'année. Nous sommes pour la plupart de la génération de la seconde guerre mondiale.
Les jeunes d'aujourd'hui n'ont pas idée de ces changements depuis la dernière guerre. Maintenant ils arrivent aujourd'hui, avec la tablette en bandoulière et le portable à la main.
Que reste-t-il de nos souvenirs ? Que s'est 'il passé à Beaurepaire depuis 1940 ?
Évolution démographique et sociale, l'arrivée de l'électricité, innovations liées à la mécanisation de l'agriculture et des métiers du rural, implantation de nouvelles entreprises, scolarisation, éducation, loisirs, autoroute, déviation, constructions, …, la vie locale : la commune !!!! Jusqu'à l'émancipation de notre société dite moderne.

Pour illustrer ces changements, voici quelques photos.

Beaurepaire avec l'ancien clocher et son joli campanile en fer et zinc (1923)

Quelques personnes se reconnaîtront peut-être !! Souvenirs et pensées pour ceux et celles qui nous ont quittés.

Nous invitons tous ceux qui le souhaitent à nous faire parvenir des documents anciens et faire part de leurs connaissances ou d'histoires inédites, afin de continuer l'histoire aussi modeste soit-elle de Beaurepaire : « une commune à bien vivre «

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2020

COMITÉ DES FÊTES

1ère SOIREE OKTO « BEER » PAIRE
(Fête de la bière)
UN GRAND « MERCI »

C'était une grande première pour nous et ce fut un grand plaisir que d'avoir organisé cette belle soirée. Vous aviez répondu présent puisque nous étions 500 personnes.
C'est pour cela que nous souhaitons vous remercier pour votre participation et remercier également le groupe Origine Club (très prometteur) ainsi que l'orchestre Cocktail.
Au vu des retours que nous avons eus, nous avons donc décidé de reconduire cette soirée en Octobre 2021.
Et on n'oublie pas nos partenaires sans qui cette soirée ne serait pas réalisable.

TELETHON

Le Week-End du 6-7 décembre 2019 a eu lieu le téléthon à Beaurepaire.
Vous avez encore répondu présent pour la vente de petits pains et nous vous en remercions au nom de l'AFM Vendée.

DECASPORT + FEU D'ARTIFICE

Il est maintenant l'heure de préparer la 4ème édition du Décasport ainsi que le feu d'artifice qui avait été reporté pour cause de fête de l'agriculture.
Vous pouvez donc réserver votre **samedi 29 août 2020** pour une animation conviviale et surprenante et tout cela sous **un Nouveau Format.**
Nous vous apporterons quelques infos sur les différents réseaux sociaux au cours du 1er trimestre 2020.

Encore une fois, mille mercis car c'est pour des soirées comme celle-ci que le comité des fêtes est fier d'organiser des événements pour faire bouger la commune.

LOCATION DE MATERIEL

Pour vos locations, n'hésitez pas
à appeler au 07-68-13-21-23 ou par mail :
location.beaurepaire85@gmail.com

Vous pourrez également consulter la liste du matériel disponible sur le site :
www.comitedesfetes-beaurepaire.fr/location-de-materiel/

NOUVEAUTE 2020 :
Canon à air chaud électrique,
Tablette bar + habillage bois

BUREAU

Bienvenue à notre nouveau membre, Aymeric Marot. Le nombre de bénévoles se monte donc à 24 personnes.
Nous sommes continuellement en recherche de bénévoles.

Merci à tous.

Toute l'équipe du comité vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année

L'ASSOCIATION MIVA MIADJO

Petit rappel

L'association MIVA MIADJO (« venez on y va » en Ewe, dialecte togolais), est née de la rencontre de deux jeunes vendéennes et volontaires lors d'une mission humanitaire en terre africaine, au Togo. Elle a pour but de venir en aide aux pays en voie de développement sur les plans financiers, matériels et humains. L'association intervient principalement au sein de l'orphelinat « Mother Charity » situé dans la capitale du Togo, Lomé. Nous avons, depuis la création de l'association en début 2017, pour projet d'offrir un toit décent aux enfants de l'orphelinat.

L'Orphelinat Mother Charity

Grâce à la contribution des entreprises,notamment vendéennes, et aux donations de particuliers, nous sommes fiers de pouvoir vous dire qu'aujourd'hui nous arrivons à la fin de la construction de l'Orphelinat.
Nous espérons que les enfants dormiront le soir de noël dans leurs nouvelles chambres, dans leurs nouveaux lits !

Nous sommes actuellement à la recherche de parrains et marraines pour nos adolescents. L'objectif serait de créer un centre d'adolescents afin de pouvoir rendre autonome nos futurs majeurs.

En effet, nous accueillons aujourd'hui une quinzaine de jeunes adolescents dans la recherche d'un avenir, parfois incertain au Togo. L'Etat togolais demande également à la responsable de l'Orphelinat d'accueillir au sein du centre seulement les enfants allant de la naissance à 13 ans.
Nous sommes donc confrontés à un problème majeur qui est de reloger les adolescents. Nous voulons donc leur offrir un lieu où ils pourront grandir et évoluer autant dans leurs vies personnelles que professionnelles.

Nos actions en France

Afin de récolter des fonds, l'association mène des actions en France et notamment en Vendée.

Nos bénévoles, volontaires et investis, ont produit du jus de pomme qui est actuellement en vente au siège de l'association à 2€ la bouteille.

Nous étions également présents au marché de noël des associations des Herbiers qui a eu lieu au Lavoir les weekends du 7-8 décembre et du 14-15 décembre. Nous y avons vendus des spécialités togolaises (arachides, café, beurre de karité,…) et des objets africains (maroquinerie, bijoux,…).

Vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux avec Instagram, Facebook ou encore notre site internet.
Vous pouvez également nous écrire pour plus de renseignements.

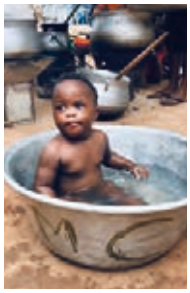

Contact
MIVA MIADJO
119 Paillers
85500 BEAUREPAIRE
+336.19.49.56.46
(par WhatsApp) / 06.84.52.68.96

SCRAPBOOKING

LE BEAU REPAIRE DU SCRAP

Notre association LE BEAU REPAIRE DU SCRAP propose des ateliers variés pour apprendre l'art du scrapbooking. Nous proposons notamment au cours de la saison des soirées création de mini album, home déco, test produit, scrap européen, mixed média, carterie, défis…, tout ceci dans un esprit de partage et de bonne humeur !
Comme les années passées, nous nous retrouvons 2 vendredis par mois de 20h30 à 22h30 à la maison des associations.
Horsmis quelques indispensables que chaque adhérent doit apporter (crayon, règle, ciseau, colle), le matériel nécessaire à l'élaboration des projets est fourni par l'association.

LE BUREAU :

Suite à la dernière assemblée générale qui s'est déroulée en juin, les nouveaux représentants de l'association sont :

- **Présidente :** Marina SEVELLEC
- **Secrétaires :** Nathalie DESROCHES
  Odile HUMBERT
- **Trésorières :** Martine BELAUD - Annick RAOUL

Pour tout renseignement : vous pouvez nous contacter par mail lebeaurepaireduscrap@gmail.com ou appeler Marina au 02-51-57-36-25 ou 06-95-82-49-84

Vous pouvez nous suivre sur notre blog : http://beaurepairescrap.canalblog.com

6 SEPTEMBRE 2019	Dictée de page
4 OCTOBRE 2019	Home déco sur rondin de bois
18 OCTOBRE 2019	Challenge scrapper une photo de nous
8 NOVEMBRE 2019	Calendrier de l'avent séance 1
22 NOVEMEBRE 2019	Calendrier de l'avent séance 2
6 DECEMBRE 2019	Carterie avec technique de colorisation de tampons
20 DECEMBRE 2019	Soirée libre - on termine les projets en cours
10 JANVIER 2020	Test produit - page ou carte avec FOIL et feuilles d'or
24 JANVIER 2020	Page avec Kit surprise
7 FEVRIER 2020	Création de petits cadeaux à offrir
21 FEVRIER 2020	Mini album séance1 (avec kit fourni)
6 MARS 2020	Mini album séance2 (avec kit fourni)
20 MARS 2020	Soirée échange de découpe
3 AVRIL 2020	Double pages scrap européen séance 1
17 AVRIL 2020	Double pages scrap européen séance 2
1 MAI 2020	Page 'à chacune son style' + consignes imposées
15 MAI 2020	traveler note book (avec couverture faux cuir / pages vieillies au café et vellum maison) séance 1
12 JUIN 2020	Traveler note book (avec couverture faux cuir / pages vieillies au café et vellum maison) séance 2
26 JUIN 2020 - AG	ASSEMBLEE GENERALE

THÉATRE

HIER ENCORE J'AVAIS VINGT ANS !

Voilà ce que pourra dire le théâtre le 10 février 2020. En effet, le 9 février 2000 les trois coups de brigadier résonnaient à nouveau au Foyer Rural. Un groupe de jeunes beaurepairiens avait préparé la pièce, les décors étaient peints et montés, le trac était présent. Deux décennies après, ce sont toujours les mêmes jeunes qui sont sur scène. Il y a eu quelques évolutions : les décors peints ont laissé leur place à des panneaux en bois tapissés, des caméras permettent de voir ce qui se passe sur scène, la régie est au fond de la salle… Mais c'est toujours le même bonheur pour ses membres de se retrouver avant et après les représentations.

Justement pour ses vingt ans Côté Cour décide d'innover. Pour cette saison à venir 2020 il n'y aura pas de pièce jouée. Le théâtre fait une pause … mais uniquement pour mieux revenir en 2021.

En effet, avec un nouveau local (ancien Foyer des Jeunes) à aménager pour stocker nos décors, des travaux à venir autour du Foyer Rural et une envie de la troupe de se retrouver : il était temps de faire un entracte.

Cette pause nous permettra aussi de remercier tous nos membres qui donnent de leur temps. Nos anciens, nos gars du bar, notre chef-décor et son équipe de bras-cassés, nos jeunes, nos petites-mains, nos filles de la petite salle : UN GRAND MERCI !

Enfin à la veille des élections municipales, nous tenions à remercier l'équipe municipale et particulièrement Monsieur le Maire, toujours présent pour discuter mais surtout pour agir. Merci à notre élu !

En cette fin d'année, il est temps de regarder l'année qui s'est écoulée. C'est pourquoi nous lançons un appel pour retrouver les souvenirs de la troupe. Si vous avez photos, vidéos, affiches, tracts, etc. du théâtre, n'hésitez pas à nous les envoyer à l'adresse suivante cotecourbeaurepaire85@orange.fr ou sur Facebook. De la part de Côté Cour, bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Joyeux noël et bonne année 2020 !

UNC - AFN

Le 11 novembre 2019 a été célébré à Beaurepaire en portant honneur à nos disparus lors de la guerre de 1914/1918. Après la montée des couleurs, la Marseillaise et le discours du Maire, une gerbe a été déposée aux monuments aux morts. Merci à tous les participants et principalement aux enfants des écoles.

La délégation s'est ensuite rendue dans la commune de Mesnard La Barotière qui cette année représentait les 3 communes avec Vendrennes. Le programme s'est déroulé comme suit :

- 10h30 : Messe en l'église de Mesnard.
- 11H30 : Défilé vers le monument aux morts avec les porte-drapeaux des trois communes, les enfants des écoles et la population. Montée des couleurs et honneur aux disparus. Dépose de gerbes. Retour vers la salle des fêtes, où un vin d'honneur était offert par la municipalité.
- 13H15 : la journée s'est terminée par un repas au restaurant des «5 Moulins».

- **PRÉSIDENT DE L'UNC :**
  M. ROLAND DAUMAS - 06 82 63 19 62
- **TRÉSORIER DE L'UNC :**
  M. PIERRE-JEAN BOSSARD - 02 51 91 22 76
- **SECRÉTAIRE DE L'UNC :**
  M. ANDRÉ BONNET - 02 44 38 21 61

DIVERS :

La Ville des Herbiers a été choisie pour célébrer le 87ème Congrès départemental de l'UNC.
Cette cérémonie se déroulera au parc équestre des Herbiers route de Mesnard le 14 Juin 2020.

Le programme prévu est le suivant :

- **08H00** - Accueil - Café brioche offert
  Distribution des tickets repas.
- **09H00** - Rassemblement pour ouverture du Congrès
- **09H15** - Montée des couleurs
  Mot d'ouverture du Président LEBOEUF
- **09h45** - Messe
- **11H00** - Discours des Autorités
- **12H00** - Cérémonie protocolaire.
  Remerciement aux porte-drapeaux.
- **13H00** - Vin d'honneur
- **13H30** - Repas sur place
- **15H00** - Animations
- **18h00** - Fin de manifestation

Vous êtes toutes et tous invités à cette cérémonie. Si vous voulez participer au repas (18€ par personne), et vous inscrire, merci de contacter Roland DAUMAS avant le 1er Mai 2020 .

UNC - AFN

M. Lilian BARAKA, originaire de Saint André de la Réunion, mais beaurepairien d'adoption était en vacances sur son île pour le 11 Novembre 2019. A cette occasion, le chef de la police municipale qui est également président de l'association des Anciens Combattants a été très enthousiaste d'accueillir à cette occasion, un '' métropolitain''.

Notre '' vendéen '', habillé de son plus bel apparat, a fait honneur à la commune en représentant l'UNC de Beaurepaire. C'est sous un beau soleil, qui n'était pas présent à Beaurepaire que la cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur, et un bon repas.

Merci à Lilian d'avoir représenté Beaurepaire sur cette île de beauté.

L'ATELIER

Vous aimez bricoler, vous avez envie de passer un bon moment, de partager vos idées...

N'hésitez pas.., venez nous rejoindre, nous sommes un petit groupe de dames, nous nous réunissons deux fois par mois.

L'Atelier est ouvert à tous.

Vous nous trouverez au pôle de la promenade dans le hall du bâtiment de danse.

Le premier et troisième lundi de chaque mois de : 14h 15 à 16 h 45

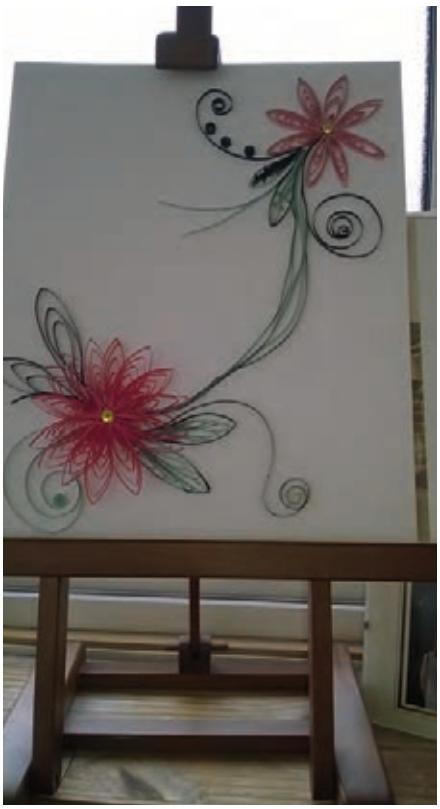

DIAPASON

A l'exemple de nos écoliers, jeunes et moins jeunes, les élèves musiciens ont découvert ou repris en septembre, le chemin de l'école de musique.

Au nombre de 22 cette année, et toujours sous la houlette de M. Dominique Poirier et M. Philippe Laurent, ils font l'apprentissage du piano, de la guitare et de l'accordéon. Cette année encore, l'école fait le plein d'élèves et 4 inscriptions n'ont pu être honorées par manque de temps des professeurs.

Après avoir fait relâche en juillet et août, les choristes au nombre de 20, en ce début d'année, se sont retrouvés avec grand plaisir, autour de Yann, chef de chœur, pour faire l'apprentissage de nouvelles mélodies.

Si cette année, le nombre des participants est en net recul, l'enthousiasme, l'envie et le plaisir de chanter, et aussi, l'ambiance détendue des rendez-vous hebdomadaires, sont restés eux, parfaitement intacts.

Répéter encore et encore, est certes un exercice exigeant mais toujours pratiqué avec attention et bienveillance à l'encontre des uns et des autres.

Aucun don particulier n'est requis pour intégrer le groupe. Chanter apporte la bonne humeur en nous, autour de nous ; cela nous procure aussi une grande satisfaction personnelle face à nos réalisations fort honorables.

Enfin chanter est un excellent exercice de développement et d'entretien de la mémoire : lire des paroles sur une portée ….c'est bien ! Les apprendre et les mémoriser, c'est mieux!

Chanter : une belle occasion de se sentir « bien » dans sa tête et dans son corps.

Venez nous rejoindre ! Cela vous en couterait 50€ pour l'année, à raison d'1h30 chaque mardi soir. Pensez-y !

Personne à contacter : Alain FRANCOIS au 02.51.91.21.06.

La fin de l'année approche ! Avec vos familles, vos voisins, vos amis, nous vous souhaitons, à vous résidents de l'Ephad, gens des villages ou du bourg, de vivre des moments de joie et de partage.

LES PETITS PÊCHEURS DE LA COUSSAIE

En 2019, l'association a organisé deux manifestations :

• un concours de pêche à la truite, le dimanche 7 avril 2019, à l'Etang du Rouet sur la commune de Bazoges-en-Paillers. Ce concours est ouvert à toutes les personnes de Bazoges et Beaurepaire munies ou non d'une carte de pêche.

• La deuxième manifestation concernait les jeunes (élèves de CE2, CM1 et CM2) qui ont pu s'initier à la pêche au coup, le samedi 13 Avril 2019 sur l'étang de la Coussaie, deux groupes ont participé, un le matin et un l'après-midi. Nous remercions les parents et les membres du bureau qui ont participé. Le poisson fut au rendez-vous pour le bonheur de nos petits pêcheurs qui en redemandent.

Les manifestations seront renouvelées pour l'année 2020. Toutes les dates des manifestations ainsi que les dates de l'ouverture et la fermeture du plan d'eau seront affichées en début d'année sur le panneau de l'étang.
Vous pouvez contacter Cyrille Mouillé au 06 14 82 12 88 pour tout renseignement

Tout le bureau vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.

COMPOSITION DU BUREAU :

- **Président :** Benoit GUERIN
- **Trésorier :** Francky COUTAUD
- **Secrétaire :** Cyrille MOUILLE
- **Membres :** Denis PLANCHOT, Stéphane GUITTONNEAU, Philippe MEUNIER, Thierry HUVELIN, Lucas GUERIN et Mathis BIRAUD

CAUE

Vous avez un projet :

- de construction supérieure à 5 m²,
- de modification de façade et/ou de menuiseries,
- de clôture,
- de changement de destination,
- de division parcellaire …

Celui-ci nécessite une autorisation liée au droit des sols.

En fonction des travaux envisagés, les démarches ne sont pas les mêmes.

Pourquoi demander une autorisation d'urbanisme ?

La construction ou les travaux que vous envisagez doivent être conformes à la règlementation en vigueur (Plan Local d'Urbanisme, règlement de lotissement…)

La communauté de communes assure l'instruction de tous les actes relatifs au droit des sols pour le compte des communes (permis de construire, déclaration préalable, certificats d'urbanisme…). Cependant, c'est toujours à la mairie de sa commune que chacun doit déposer ses dossiers de demandes. La mairie en assure la transmission auprès du service ADS (autorisations du droit des Sols) de la communauté de communes.

QUI CONTACTER ?

Quel que soit votre projet d'aménagement, prenez contact avec :

• la mairie

OU

• le service ADS de la communauté de Communes des Herbiers au **02.51.91.29.80**
ou par mail à **urbanisme@cc-paysdesherbiers.fr**

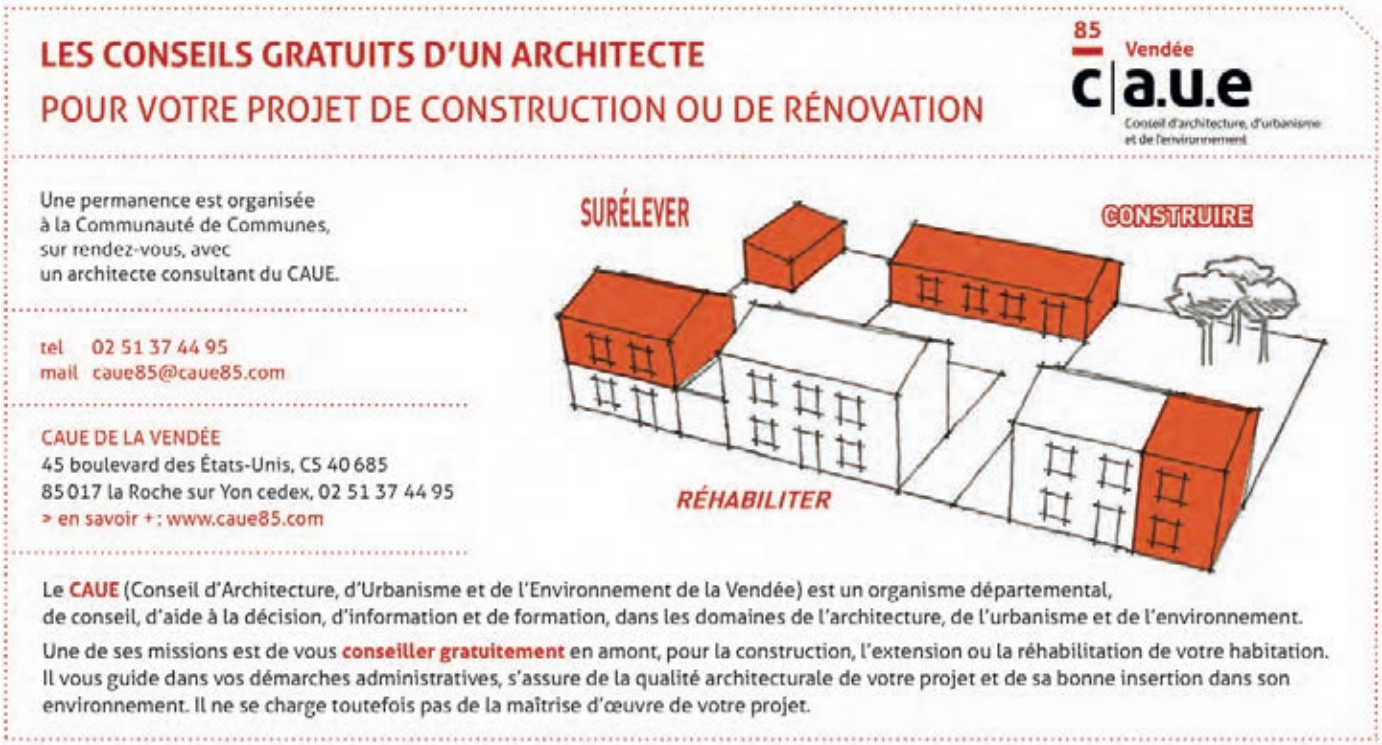

PLUIH : LE DIAGNOSTIC EST ACHEVÉ

Il y a un an, le Pays des Herbiers débutait l'élaboration de son **Plan Local d'Urbanisme intercommunal**, accompagné du futur Programme Local de l'Habitat (PLUiH). Il s'agit d'un travail de longue haleine qui permettra à terme d'aménager de manière collective et harmonieuse le Pays des Herbiers.

Le PLUiH remplacera les Plans Locaux d'Urbanisme communaux et traduira géographiquement la volonté politique, en termes d'aménagement, d'habitat, d'économie, d'implantation des grands équipements, de zonages...
«En bref, le PLUiH, c'est le volet opérationnel du projet de territoire, spécifique à l'urbanisme et à l'habitat, pour les 10 à 15 années à venir », explique Véronique Besse, présidente du Pays des Herbiers.

Diagnostic présenté le 16 octobre
L'élaboration du PLUiH a débuté par la réalisation du diagnostic de territoire. Celui-ci a été présenté en réunion publique, face à un auditoire bien garni. Cette restitution a permis d'offrir une vue globale du territoire, sur des thématiques très vastes: la population, le développement urbain, le paysage, l'eau, les activités économiques, l'habitat, le patrimoine ... ; et d'échanger avec la population sur cet état des lieux. Prochaine étape dans les mois à venir, l'élaboration de la stratégie du PLUiH qui se traduira par le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Le règlement écrit et les zonages seront quant à eux définis en 2021.

Crédit Pays des Herbiers

QUELS ENJEUX D'AMÉNAGEMENT POUR LE PAYS DES HERBIERS ?

• Un dynamisme démographique qui va se poursuivre
Le Pays des Herbiers a franchi le seuil des 30000 habitants et ce dynamisme démographique devrait se poursuivre. La population y est plus jeune qu'au niveau national et la taille des ménages plus élevée également que la moyenne.

• Habitat, un marché tendu
Le marché du logement est extrêmement tendu et marqué par une inadéquation entre la taille des ménages (1 à 3 personnes majoritairement) et celle des logements (T4 et plus). A noter également que la demande en logements sociaux croit.

• L'agriculture, un secteur à enjeux
Le Pays des Herbiers compte 269 exploitations agricoles et 350 ateliers de production (dont 39% sous signe officiel de qualité). Depuis 20 ans, un quart des entreprises agricoles a disparu. La conciliation des enjeux agricoles et environnementaux, mais aussi de l'agriculture, du tourisme, de l'habitat ... doit être prise en compte.

• L'économie, un défi
La dynamique économique du Pays des Herbiers est évidemment un atout, mais aussi un défi. Face aux difficultés de recrutement, comment le territoire peut-il soutenir le développement économique : offre de logements, d'équipements ... Quelle cohabitation entre activités industrielles et agricoles, notamment en matière foncière ?

• Développement urbain
La densification a progressé ces dernières années dans les communes. Comment prolonger cette dynamique tout en préservant la qualité de vie ? Comment conjuguer développement urbain et économie du foncier ?

Voici quelques éléments du diagnostic.
Il est possible de le consulter en intégralité sur www.paysdesherbiers.fr, rubrique Habitat-urbanisme.

Celui-ci sera mis à jour tout au long du travail d'élaboration et amendé par les Personnes Publiques Associées.

PCAET : POUR NOTRE AVENIR, NOTRE SANTÉ ET NOTRE ENVIRONNEMENT

PCAET. Derrière ce terme un peu barbare, se cache le Plan Climat-Air-Energie Territorial. En clair : un programme d'actions pour **réduire les besoins énergétiques** de notre territoire, **augmenter la part d'énergies renouvelables** et trouver des solutions pour **lutter contre les risques climatiques** (tempêtes, canicules, sécheresses, pollutions, glissements de terrain, inondations....).

Par ce travail, nos communes et l'intercommunalité entendent participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, au maintien de la bonne qualité de l'air au Pays des Herbiers et ainsi à la préservation de la santé des habitants du territoire. Elles souhaitent également œuvrer ensemble pour tendre vers l'autonomie énergétique du territoire.

LES ETAPES

L'élaboration du PCAET passe par une phase de diagnostic, suivie de la définition de la stratégie et de la rédaction du plan d'actions. Le PCAET doit être adopté définitivement en juin 2020.
Deux journées de concertation avec les acteurs externes (entreprises, agriculteurs, associations ...) se tiendront les 7 et 8 janvier 2020.

Crédit Pays des Herbiers

« GRANDIR EN FAMILLE » 2019-2020

Fort du succès de la 1ère édition, le programme « Grandir en famille » est de retour. L'occasion de partager des moments de complicité en famille, et d'être accompagné dans son rôle de parent.
Au programme 19 rendez-vous gratuits : 3 soirées-débats, 8 cafés-parents et 8 ateliers parents-enfants, répartis dans les 8 communes.

Programme complet à retirer dans votre mairie ou à télécharger sur www.paysdesherbiers.fr (rubrique « famille »)

Les rendez-vous dans ma commune :

- **20/02** : atelier « création »
- **19/03** : café parents « la fratrie »

LA FIBRE OPTIQUE, AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pour soutenir l'activité économique et rester attractive, la Communauté de communes du Pays des Herbiers fait partie des 1ers territoires vendéens raccordés à la fibre optique. La ténacité des élus permet aujourd'hui à nos entreprises de demeurer compétitives.

Le numérique a intégré la vie quotidienne de chacun d'entre nous et ce n'est que le début. Télévision en HD, visioconférence, stockage de données, télé-médecine,... les applications d'aujourd'hui et de demain n'ont pas fini de nous surprendre, tant dans la sphère professionnelle que personnelle.
C'est pourquoi le Pays des Herbiers s'est associé à Vendée numérique pour déployer des infrastructures numériques ultrarapides. *« Prendre le 1er train de la fibre optique était évidemment une nécessité. Au vu de notre dynamisme économique, nous en avons fait une priorité »*, explique Véronique Besse, Présidente du Pays des Herbiers.

L'ensemble des parcs d'activités des 8 communes, les Mairies, les écoles, les maisons de santé, ... et le centre-ville des Herbiers (8 300 lignes) seront ainsi raccordés au Très Haut Débit. C'est déjà le cas pour 80% des parcs d'activités. Sauf contraintes techniques particulières, l'ensemble des zones d'activités devrait être équipé d'ici début 2020. Une deuxième phase de travaux débutera ensuite, avec pour objectif de raccorder 100% des Vendéens à la fibre d'ici fin 2023.

Pour savoir si vous êtes éligible à la fibre, consultez la carte interactive de Vendée numérique.
https://www.vendeenumerique.fr/carte-interactive/

PRATIQUE

COMMENT ME RACCORDER ?

Comme pour l'électricité, le gaz ou l'eau potable, la fibre optique est amenée à proximité. Charge ensuite à chacun de faire réaliser les travaux de raccordement entre le domaine public et son espace privé.

LES ETAPES

1. Je vérifie que mon adresse est éligible sur la carte interactive de Vendée numérique : www.vendeenumerique.fr
2. Je contacte un fournisseur d'accès Internet présent sur le réseau Vendée Numérique. La liste des opérateurs est disponible sur www.vendeenumerique.fr
3. Je souscris une offre d'abonnement et fixe un rendez-vous avec un technicien.
4. Un technicien intervient à mon domicile pour raccorder la fibre à mon logement ou mon entreprise.

FTTE

Fiber to the Enterprise = fibre professionnelle

La FttE est la solution la plus fiable, rapide et sécurisée pour travailler, envoyer et stocker des données, utiliser des logiciels professionnels. C'est celle-ci qui est déployée sur 63 sites prioritaires dont les 34 zones d'activités du Pays des Herbiers, les écoles, les Mairies, les maisons de santé,...

FTTH

Fiber to the Home = fibre aux particuliers

La FttH adaptée aux usages domestiques : télé 4K, téléchargement de photos et de vidéos mais également pour le travail à domicile. C'est celle-ci qui actuellement déployée sur 8 300 prises aux Herbiers d'ici 2023 sur l'ensemble du Pays des Herbiers.

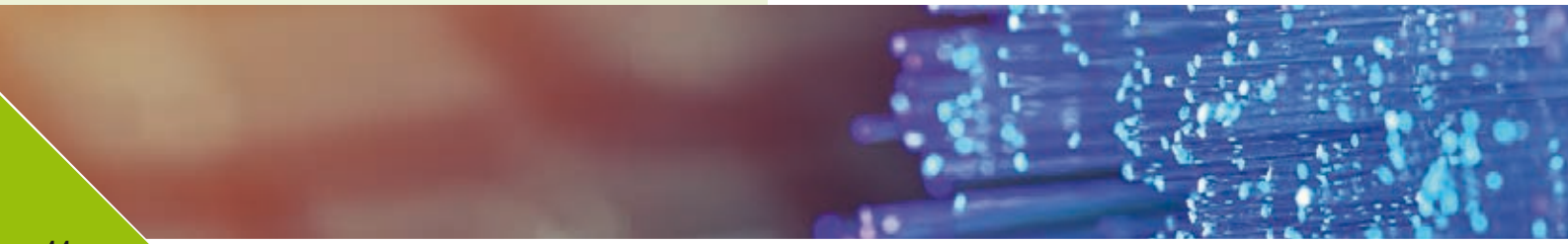

Photo Adobe stock - Crédit Daniel CHETRONI

VOTRE GUIDE DE L'HABITAT DURABLE

Pour connaitre les nouvelles subventions habitat du Pays des Herbiers, retirez le dernier «Guide de l'Habitat durable» en mairie ou consultez-le sur paysdesherbiers.fr

Renseignements et prise de rendez-vous au 02 51 91 87 06 / habitat@paysdesherbiers.fr

PASSEPORT DU CIVISME, LA TRANSMISSION DE VALEURS FORTES

Le mercredi 25 septembre, 60 personnes étaient présentes à l'Hôtel des communes pour le lancement d'une nouvelle édition intercommunale des Passeports du civisme.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Conçu comme un guide ludique et pédagogique, ce passeport a pour but de susciter, chez les jeunes, le goût de s'impliquer pour sa commune et de prendre une part active dans la vie de la Cité. Pour « valider » son passeport, l'élève de CM2 doit réaliser entre 4 et 8 actions, individuelles ou collectives : cérémonie de commémoration, visite de la caserne de pompiers, échanges avec une personne âgée ... A l'issue de leur parcours, les jeunes recevront un diplôme et une médaille.

Rendez-vous le mercredi 17 juin 2020, Espace Herbauges des Herbiers, pour la remise des distinctions !

Des représentants de chaque classe sont venus retirer officiellement les Passeports du Civisme pour leurs camarades.

DECHETS

Baisse de la redevance incitative en 2020

Une récente enquête de l'association Zéro Waste a classé les territoires de France en fonction de leur production d'ordures ménagères. Avec 77kg par an et par habitant, le Pays des Herbiers arrive à la 2e place de ce classement national. Cette performance est une victoire collective, le fruit de l'implication et de la vigilance de chacun. Ce record de tri et la gestion saine du service a permis aux élus de voter fin 2019 une baisse du montant de la redevance en 2020, de l'ordre de 5%.

Ensemble, poursuivons la réduction des déchets !

Barème tarifaire de la redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères en 2020

Nombre de personnes dans le foyer	Nombre d'ouvertures de tambours incluses	Montant annuel de la redevance	Prix d'un dépôt supplémentaire (au-delà du forfait)
1	15	124 €	3,80€
2	20	156 €	
3	28	181 €	
4	35	202 €	
5	38	208 €	
6 et +	43	217 €	

Avec sa nouvelle brigade de propreté, le Pays des Herbiers a renforcé la surveillance des conteneurs pour limiter l'incivisme.

TRI DES EMBALLAGES : NON AUX IMBRIQUÉS

Depuis maintenant deux ans, tous les emballages se trient en Vendée ; une bonne chose pour faciliter le geste du tri de l'habitant, favoriser le recyclage et la valorisation de nos déchets.
En raison d'emballages imbriqués, la séparation technique des emballages, à VENDEE TRI, est difficile à réaliser, malgré les équipements automatisés. L'électro-aimant capte les boîtes de conserve en acier et emporte, malheureusement, le pot de yaourt emboité dedans. Autre, exemple, le rayon infrarouge des trieurs optiques ne voit que l'emballage extérieur. Ainsi des capsules en aluminium dans des boites en carton ne sont détectées. Tous ces emballages ainsi dissimulés ne connaîtront pas le recyclage. En plus, les balles de matière conditionnées contenant des intrus seront refusées par le recycleur.
Alors n'imbriquez jamais un emballage dans un autre ; autrement dit, n'emboitez pas vos emballages.

Ces erreurs représentent un coût pour la collectivité, et donc **pour l'usager**. Elles mettent à mal le bon fonctionnement du centre de tri et celui des filières de recyclage.
Pour que le tri soit une réussite jusqu'au bout de la chaîne, il est important de se rappeler **qu'une fois vidés, les emballages**, et seulement les emballages, sont à déposer en vrac, **séparés des uns des autres**, dans les sacs ou bacs jaunes. Et si vous avez besoin de gagner de la place, vous pouvez compacter, un par un, vos emballages.

Pour rappeler aux Vendéens cette consigne essentielle dans le tri de leurs emballages, Trivalis lance une campagne de communication départementale. Le message « Sortez-moi d'ici, je veux une nouvelle vie ! » est celui d'un malheureux… pot de yaourt, imbriqué dans une boîte de conserve, qui n'espère qu'une chose, sortir de là pour avoir droit, lui aussi, au recyclage.

SECOURS CATHOLIQUE

Secours Catholique Caritas France — ENSEMBLE, CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL
Vendée

L'espace vêtements est OUVERT à TOUS

Tous les samedis de 14h30 à 16h30
2, impasse de la Fière
85250 Saint Fulgent

Accueil café convivial gratuit

Vous trouverez de nombreux vêtements, chaussures, linge de maison en échange d'une petite participation financière.
L'argent récolté nous permet d'aider des personnes les plus démunies.

RANDONNÉE PÉDESTRE

pour tout public

Dimanche 16 février 2020
VENDRENNES

départ salle Vendrina
- **à 14h30 pour les 10 km**
- **à 15h00 pour les 5,5 km**

Organisée par le Secours Catholique pour des actions de solidarité internationale
Adultes : 4 € **Enfants : gratuit**

RECENSEMENT

COLLECTE NATIONALE DU SECOURS CATHOLIQUE, L'APPEL À LA SOLIDARITÉ

À partir du 17 novembre et jusqu'au 31 décembre, le Secours Catholique-Caritas France lancera sa collecte annuelle. Les dons recueillis permettront de financer ses actions auprès des plus démunis en France et dans le monde.

Dans le département de la Vendée, ce sont près de 2400 bénévoles répartis dans 41 équipes locales qui font vivre 50 lieux d'accueil et accompagnent au quotidien plus de 9900 familles et personnes précarisées en partenariat étroit avec les services sociaux et les institutions.

Cet appel aux dons est l'occasion pour l'association de faire connaître au grand public les actions qu'ils mènent en faveur du logement, de l'emploi, de l'insertion, de la justice et des droits des personnes vivants des situations de pauvreté. L'an dernier, plus de 9900 personnes en situation de précarité ont pu être accompagnées par la délégation de Vendée.

Pour en savoir plus sur leurs actions :
http://www.secours-catholique.org

A Saint-Fulgent, le dimanche 17 novembre, à 15 heures à l'église, concert donné par la chorale interculturelle des Herbiers OFATAKÉ au profit du Secours Catholique.

Participation libre.

LA PRIME D'ACTIVITE : UNE PRESTATION POUR SOUTENIR L'EMPLOI

La Prime d'activité, c'est quoi ?

Créée le 1er janvier 2016, la prime d'activité vise à encourager l'activité en soutenant le pouvoir d'achat des travailleurs modestes. À ce titre, la prime d'activité encourage le retour à l'emploi et l'insertion professionnelle, notamment des jeunes actifs.

La prime d'activité a pour objectifs de :

- Créer un dispositif efficace et ainsi diminuer le taux de non recours
- Mieux cibler les bénéficiaires, en intégrant notamment les jeunes actifs (18-25 ans), étudiants salariés et apprentis sous conditions de ressources.

Une démarche dématérialisée et personnalisée

Afin de garantir à tous l'accès aux démarches en ligne sur caf.fr, un partenariat a été développé avec des structures (La Poste, centres sociaux...) sur toute la Vendée. Ainsi, les relais Caf et les Maisons de services au public, labellisés par la préfecture de la Vendée, accompagnent les usagers dans leurs démarches auprès de la Caf.

Qui peut bénéficier de la Prime d'activité ?

La Prime d'activité peut être versée, sous certaines conditions, aux : • Salariés
• Travailleurs indépendants
• Étudiants salariés ou apprentis
Les bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (Aah) qui travaillent (travailleurs indépendants et salariés, y compris en Établissement et service d'aide par le travail, Esat), peuvent aussi prétendre à la Prime d'activité.

La Prime d'activité en chiffres dans le département au 31 décembre 2017

- 23 701 allocataires bénéficiaires, soit 29 157 adultes couverts
- Montant moyen de la Prime d'activité : 143 €[1]
- Montant versé au titre du mois de décembre 2017 : 3 399 345 €
- Age moyen : 37 ans
- 21% de moins de 25 ans

Comment faire pour en bénéficier ?

① Faire la simulation
Un simulateur est disponible sur caf.fr. Avant de faire sa demande, il permet de vérifier ses droits et de calculer au plus près le montant de la Prime.

② Faire la demande
Si les conditions d'attribution sont remplies, une demande de Prime d'activité doit être effectuée sur caf.fr.

③ Faire ses déclarations trimestrielles
La Prime d'activité est versée chaque mois. Les bénéficiaires doivent déclarer tous les 3 mois leurs revenus du trimestre précédent, sur caf.fr ou sur l'appli-mobile « Caf-Mon Compte ».

www.caf.fr

LE PLUS
Une démarche en ligne à faire de chez soi ou près de chez soi, dans nos points d'accueil numérique.

Point relais Caf
Maison de services au public
Point numérique C@f

1 La prime d'activité est revalorisée à compter du 1er octobre 2018 d'un montant pouvant aller jusqu'à 20 euros en fonction de la situation des bénéficiaires

LA CROIX ROUGE FRANÇAISE

La Croix Rouge Française est présente dans le nord Vendée depuis plus de 15 ans. Elle se situe 86 rue nationale aux Herbiers.
Ses permanences ont lieux tous les mardis à partir de 18 h 30.

Ses actions sont diverses :
• Formation aux premiers secours,
• Actions sociales

- aides ponctuelles aux familles en difficultés (aides aux cantines,
participation aux règlements de certaines factures) après avis des travailleurs sociaux
- Microcrédit
- vestiboutique ouverte à tous, parc des expositions aux Herbiers (vente de produits d'hygiène, vêtements, chaussures, livres)
- Participation aux sorties des résidents des maisons de retraite avec des véhicules adaptés,
- Croix rouge jeunesse : organisation des capitaines de soirées, arbre de noël, banque scolaire.

Pour financer ces actions, notre principale ressource est la collecte des textiles. Pour ce faire, des points de collecte sont mis en place dans diverses communes. Sur la commune de Beaurepaire, les box sont situés sur le **parking des sapeurs pompiers**, ainsi que sur le **parking du foyer rural**. Vous pouvez déposer dans ces box tous textiles quel que soit leur état, mais non souillés, dans des sacs en plastique. Les chaussures reliées par paires quel que soit leur état et non souillés.

Votre attention nous facilite notre travail de bénévole et nous vous en sommes très reconnaissants.

Les textiles sont triés pour la vestiboutique et le reste est vendu pour être revalorisé à 100%.

Pour votre information, une Unité Locale Croix Rouge Française doit chercher son financement. Les fonds collectés restent pour le fonctionnement de l'Unité Locale.

Des places de bénévoles
sont toujours disponibles !!!!

PETIT RAPPEL - COLLECTE DE VÊTEMENTS

Vous pouvez déposer les textiles, linge de maison et chaussures dont vous ne vous servez plus directement dans un point de collecte Croix-Rouge : 2 conteneurs sur la commune.

Cette activité nous permet d'aider les personnes en difficulté à se vêtir, dans le respect de leur dignité. Ils permettent de donner une nouvelle vie aux vêtements et offrent la possibilité à chacun de se vêtir à petit prix ou gratuitement. Les vêtements proposés à la vente sont issus de la générosité du public, ils sont ensuite triés et proposés par les bénévoles.

Il est possible de **donner vos vêtements et votre linge propres et secs, même s'ils sont usés**. Quel que soit leur état, **ils peuvent être recyclés**. Les chaussures s'attachent par paire. Tout doit être placé **dans un sac fermé**.

MISSION LOCALE

POUR LES JEUNES DE 16 à 25 ANS sortis du système scolaire

- Construire son projet professionnel
- Se former
- Travailler

Une équipe à votre écoute
Un accueil individualisé

NOTRE ACCOMPAGNEMENT :
3 axes d'accompagnement :
Orientation/Formation – Emploi – Vie quotidienne

- Accès aux offres d'emploi
- Accès à la formation
- Ateliers et actions thématiques
- Outils pour la recherche d'emploi
- Simulations d'entretiens
- Le dispositif parrainage
- Mise en place d'aides (logement, mobilité…)
- Infos santé

CONTACT :
- Siège : Mission Locale du Haut Bocage
- Rue de l'Etenduère - 85500 LES HERBIERS
- Tél. 02 51 66 81 15
- Mail : contact@mlhb.fr
- www.missionlocaleduhautbocage.com
- Horaires : du lundi au vendredi 8h30-12h30 13h30 17h30 (le vendredi fermeture 17h)

Le PACEA (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) constitue le nouveau cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes.

La Garantie Jeunes est un accompagnement intensif qui s'inscrit dans le cadre du PACEA et vise l'accès à l'emploi. L'accompagnement se fait sur 1 an en collectif et en individuel.

NOTRE COUVERTURE TERRITORIALE :
54 communes - 5 intercommunalités

- La Communauté de Communes du Pays des Herbiers
- La Communauté de Communes du Pays de Pouzauges
- La Communauté de Communes du Pays de St Fulgent – Les Essarts
- La Communauté de Communes du Pays de Mortagne
- Terres de Montaigu, Communauté de Communes Montaigu – Rocheservière

novaliSs
L'emploi solidaire à votre porte

L'emploi solidaire à votre porte

Acteur de l'Economie Sociale et Solidaire depuis plus de 25 ans, NovaliSs intervient sur 30 communes des Pays des Herbiers, de Pouzauges et de Mortagne sur Sèvre.

Pour un emploi ou un complément d'heures, nous recherchons actuellement…
- **Des agents d'accueil déchetterie**
- **Des assistants(es) animateur – animatrice**
- **Des agents de restauration collective**
- **Des employés de ménage pour des particuliers et des entreprises**
- **…**

Retrouvez toutes nos annonces sur notre site internet : www.novaliss.fr ou sur notre page facebook (@novalissemploi)

Vous, particulier ou professionnel du territoire, devenez acteur de l'emploi solidaire…

Un salarié absent ? Un surcroît d'activité ?
Un besoin temporaire ?
Après étude de votre demande, nous vous proposons un salarié résidant sur votre territoire.
De votre côté, votre gestion administrative est simplifiée : vous recevez une facture mensuelle reprenant les heures effectuées.*

* Sous certaines conditions, en employant une personne à votre domicile, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt à hauteur de 50 % (dans la limite d'un plafond) ou d'un crédit d'impôt.

NovaliSs vous accompagne vers l'emploi…

Vous recherchez un emploi ? Vous avez besoin de vous réorienter professionnellement ? Vous souhaitez un complément d'heures ?

Rapprochez-vous du délégué de votre commune.

SIÈGE SOCIAL
6 rue des Arts
85500 LES HERBIERS
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30
Mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h
Fermé le jeudi après-midi

ANTENNE
12 rue du Vieux Château
85700 POUZAUGES
Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30

PERMANENCE
Av. des Madeleines
85290 MORTAGNE sur SÈVRE
Permanence, le mardi de 14h à 17h

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES : du lundi au vendredi : 9h-12h30 / Lundi, mardi, mercredi : 13h30-17h30 / Vendredi : 13h30-17h

Tél : 02.51.67.05.56
www.novaliss.fr

Suivez-nous sur Facebook

JEUX

La réponse au jeu du bulletin de Juin 2019 était: **3 8 4 4 0 0 Kms** Distance Terre - l

2	8	7	3	1	2	5	9	3	4	6	6
2	3	7	9		4	3	8		8	3	9
3	4	0	2	5	9	7	2	1	3	6	7
7	4	2	3	8		1		4		1	
8	9	7		1	3	9	7	4	2		0
1		3	1	0	1		2	8	7	1	4
	6		4		3	0	7	5	6		2
5	3	2	1	8	7		2	0	8	1	8
1	2	3		0		8	4	6		3	
3	5	7	6		3		2	3	8	1	
8		7	9	0	1	0	1	7	9	3	8

Dans ce jeu, il faut trouver le nom des villes par rapport à leur définition. Les cases jaunes vous donnerons une phrase à découvrir

A..... son carroussel .....

Ville d'eaux .....

Joli beffroi .....

Son lion garde la ville .....

La Pucelle domine la ville .....

Connu pour ses cépages .....

Sur la Loire .....

Son tonnerre n'est pas méchant .....

Ses remparts la protègent .....

Port de Normandie .....

Les marchés de Noêl y sont célébrés .....

Connu pour son mémorial .....

Ville rose .....

N'attends pas la fonte des neiges .....

www.mairie-beaurepaire85.fr

CONSEIL NATIONAL
Village Fleuri
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Mairie
28, rue de la promenade - 85500 BEAUREPAIRE
Tél. 02 51 91 02 24
www.mairie-beaurepaire85.fr